

Dunkerque & vous

L'information municipale | **Novembre 2021** | # 70



Quelle place pour le piéton dans la ville ?



Ville de Dunkerque

www.ville-dunkerque.fr

p.22 • L'actu

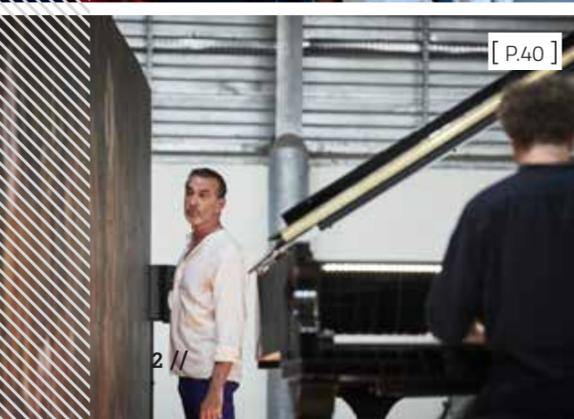
Le Tour de France
à Dunkerque en 2022

p.24 • L'initiative

Priorité à l'environnement
et à la jeunesse

p.40 • Sortir

Le monde entier
à Bizet



Sommaire

Retour en images

Revivez en images les moments forts d'octobre **4-5**

Forum

Comment mieux partager demain nos places et nos rues **6-19**

L'actu

Submersion marine : l'État propose un plan de prévention coûteux et inadapté **20-21**

Le Tour de France à Dunkerque pour voir la vie en jaune ! **22**

Les premières boxes à vélos en service début janvier **23**

L'initiative

« Changer la vie ensemble » : les Dunkerquois ont fixé les priorités ! **24-25**

Des quartiers à vivre

Dunkerque-Centre **26-27**

Malo-les-Bains **28-29**

Petite-Synthe **30-31**

Rosendaël **32-33**

Saint-Pol-sur-Mer

Saint-Martin : à vos lanternes ! **34-35**

Fort-Mardyck

Première édition de la Semaine de la culture **36**

Dunkerque, c'est vous !

Ils font bouger la ville **37**

Expression politique

38-39

Sortir

Le monde entier s'invite à l'auditorium Bizet **40-41**

L'agenda

42-46

Infos pratiques

47

Magazine de la Ville de Dunkerque - N°70 - Novembre 2021

Directeur de la publication : Patrice Vergriete. Réalisation : direction de la Communication de la ville de Dunkerque (03 28 26 26 39). Rédacteur en chef : Christophe Salengro. Rédaction : Pierre-Olivier Cayez, Marion Dufay. Maquette : Happy Day. Couverture : Jean-Louis Burnod. Photos : Jean-Louis Burnod, Bastien Créqui, Yannick Delva, Nicolas Hequet, Pascal Lucas, Vincent Weisbecker, Laurine Ozaer, sauf mention particulière ou libre de droits. Tirage : 53 000 exemplaires. Prix de vente : 1,52 €. Impression : Imprimerie Mordacq, Aire-sur-la-Lys. ISSN : 1261 - 856 X. Aucun article du « Dunkerque & vous » ne peut être reproduit sans l'autorisation du comité de rédaction.



Dunkerque, avec vous !

Dunkerque & vous N°70 - Novembre 2021

Redonner vie à notre ville, répondre aux vrais besoins des Dunkerquois, réinventer la démocratie locale : chaque mois, je vous invite à suivre l'avancée concrète de nos engagements.

Patrice Vergriete, votre maire

➔ Plus d'attractivité

En 2022, le Tour de France revient à Dunkerque !

Le mardi 5 juillet, Dunkerque sera la première « ville départ » française du Tour de France 2022. C'est une grande fierté pour notre ville et son territoire de recevoir le troisième événement le plus médiatisé au monde après la Coupe du monde de football et les Jeux Olympiques. C'est également une récompense méritée

pour tous les cyclistes amateurs et les bénévoles qui s'impliquent depuis des décennies pour faire de notre agglomération une terre de cyclisme connue et reconnue. Je veux avoir ici une pensée particulière pour ceux des « 4 jours de Dunkerque », que nous aurons le plaisir de retrouver en mai prochain. Comme un symbole, c'est depuis la place du Centenaire rénovée que s'élanceront les plus grands cyclistes mondiaux, pour un « parcours promenade » sur notre nouvelle digue. Cela atteste de notre attractivité retrouvée et du changement d'image de notre ville, dont l'histoire et le patrimoine vont être de nouveau projetés aux yeux du monde entier. De plus, cet événement international va générer de nombreuses retombées pour notre économie locale : les hôtels (tous déjà quasiment pleins), les restaurants, les professionnels de l'événementiel vont être sollicités et nous pensons également aux effets bénéfiques pour le tourisme.

En juillet prochain, ce sont des milliers de passionnés qui vont converger vers Dunkerque pour partager avec les Dunkerquois ces moments inoubliables que procure ce sport populaire et accessible à tous qu'est le cyclisme.



➔ Plus de vélo

Nous innovons avec les « boxes vélos »

Dans le cadre de la consultation « Ville à vélo », vous avez été très nombreux à nous dire votre volonté d'aller plus loin dans notre politique de développement de l'usage de la bicyclette en ville. Avec le plan « Vélo + », voté récemment par le Conseil communautaire, notre ambition est de doubler le nombre de cyclistes du quotidien. Parmi les solutions plébiscitées figure la mise en place d'une offre de stationnement sécurisé. Aussi, en parallèle de l'aménagement de nouveaux parkings collectifs après ceux de la gare, de la place Paul-Asseman ou de la bibliothèque, nous investissons dans de nouvelles « boxes » de stationnement. Dans les deux secteurs test identifiés, Dunkerque-centre et Malo-les-Bains, nous invitons celles et ceux qui le

souhaitent à nous faire part de leur intérêt durant ce mois de novembre. Les premières boxes seront ensuite installées sur l'espace public, à partir de janvier 2022.

➔ Plus de musique

Fêtons ensemble les 125 ans de l'OHVD

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Dunkerque fête son 125^e anniversaire. Notre ville peut s'enorgueillir de la qualité de son orchestre et du talent des musiciens qui le composent. Comme chaque année, ces derniers vous invitent au Kursaal à l'occasion de leur traditionnel concert de Sainte-Cécile. Je me permets de me joindre à eux pour vous inciter à venir écouter le magnifique concert qu'ils nous offrent à chaque occasion. Bon anniversaire à tous les mélomanes dunkerquois !

Revivez en images les moments forts qui ont marqué octobre 2021.

1 Symbolisant le regard sur le monde d'une enfant réfugiée, la jeune Amal, marionnette de 3,50 m de haut, a traversé Dunkerque et la place Jean-Bart le 16 octobre, soutenue par le conseil municipal des enfants.

2 Les retraités dunkerquois ont pu découvrir l'étendue des offres mises en place par la Ville et les associations locales lors du Forum de la semaine bleue, le 5 octobre au Kursaal.

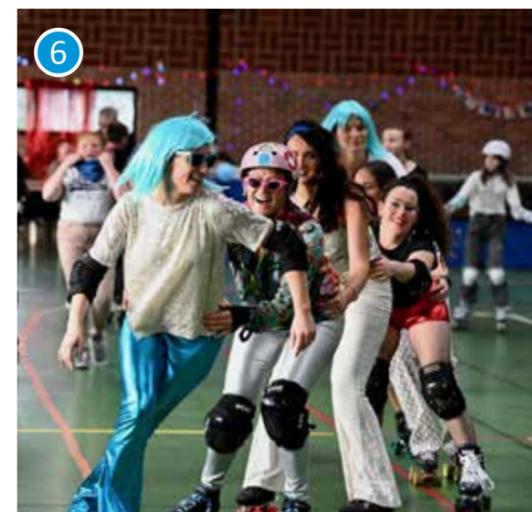


3 Réparer plutôt que jeter, c'est une bonne idée ! À l'occasion du Repair café géant organisé le 9 octobre à la Halle aux Sucres, 33 appareils ont retrouvé une seconde vie !



4 Ils fourmillent de projets et ont hâte de les mettre en œuvre : le conseil municipal des enfants de Dunkerque a été officiellement installé le 1^{er} octobre à la salle de la Concorde.

5 Le terminal Irlande a été inauguré le 11 octobre au Port Ouest. Ouvert en janvier, il a déjà traité plus de 40 000 camions ou remorques non accompagnées. Ces unités de fret sont embarquées à bord de deux navires de la compagnie DFDS qui effectuent cinq rotations hebdomadaires vers Rosslare. Au-delà du succès économique de cette liaison maritime, Patrice Vergriete souhaite multiplier, les échanges culturels et scolaires avec l'Irlande.



6 Les paillettes étaient de rigueur le 16 octobre au gymnase du lycée de l'Europe à l'occasion du premier roller disco imaginé par le Roller Derby Dunkerquois et le Roll'in Club !

7 Une quarantaine d'élèves de CM1, CM2 et 6^e ont bénéficié d'une initiation gratuite à la natation lors des classes vacances natation programmées par la Ville durant les vacances de la Toussaint.

➤ Comment **mieux partager** demain nos places et nos rues ?

La Ville et la Communauté urbaine aborderont dans les prochains mois la seconde phase d'aménagement du cœur d'agglomération. L'occasion pour Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, de poser les bases d'une vaste concertation sur la place dévolue aux piétons.



« **C**es dernières années, nous avons fait de la redynamisation du centre-ville de Dunkerque l'une des priorités de notre action municipale et communautaire. Désormais embelli, plus animé, plus sûr et plus accessible, le cœur d'agglomération a retrouvé de l'attractivité résidentielle et commerciale. Tandis que sa vacance commerciale est passée de 11 à 5,9 % entre 2017 et 2021, ce sont en effet plus de 1 000 logements qui vont y être construits ou réhabilités dans un avenir proche. « Ce nouvel élan se traduit également par une augmentation de la fréquentation piétonne, estimée à environ 30 % entre 2017 et 2019 par une étude indépendante. Cette nouvelle place acquise par le piéton en ville est le fruit de notre choix politique. En quelques années, nous avons mis en

place un nouveau réseau de bus 100 % gratuit qui améliore la desserte du centre-ville, augmenté les infrastructures de stationnement cyclable ainsi

que l'offre de stationnement automobile gratuite en périphérie immédiate des principaux boulevards commerçants ; ces mêmes places et boulevards dont nous avons étendu les espaces dédiés aux piétons dans le cadre du projet « DK plus de mobilité ».

« Ces prochaines années, nos projets sont encore nombreux pour poursuivre la redynamisation du centre-ville. Tous intègrent, dans leur conception même, la place du piéton, qu'il s'agisse de la revalorisation du parc de la Marine pensée dans une logique de boucles marchandes pour mieux connecter le Pôle Marine au centre-ville, des nouveaux logements et commerces en Citadelle avec leurs rues et placettes piétonnes, de la revitalisation du bâtiment de la

Banque de France et de l'aménagement du futur marché couvert cour François-Bart, conçus avec leurs ruelles intérieures couvertes.

Alors que les premiers chantiers de modernisation de voiries démarreront au printemps 2022, nous souhaitons vous proposer de construire ensemble la manière dont nous partagerons demain nos places et nos rues. Comment faire de notre cœur d'agglomération un endroit toujours plus propice à la flânerie et au divertissement ? Comment permettre aux commerçants de tirer profit de ces nouveaux aménagements en étendant leur surface commerciale ? Comment aménager des espaces publics pour qu'ils améliorent le cadre de vie des habitants du centre-ville ? « Pour répondre ensemble à tous ces enjeux, j'aurai le plaisir de donner à la fin du mois de novembre le coup d'envoi de plusieurs mois d'échanges. Place au débat ! »

“ Le centre-ville de demain : plus fréquenté et plus habité ! ”

Patrice Vergriete, maire de Dunkerque

« Vous l'avez compris, le centre-ville de demain sera par conséquent toujours plus fréquenté et habité.

en chiffres

10 662 habitants soit 12% de la population

593 commerces dont 75 % d'indépendants.

5,9 % : taux de vacance commerciale (pourcentage de commerces vides par rapport au nombre total de commerces) aujourd'hui. Il était de 11 % en 2017.

7 500 places de stationnement public (dont 5 400 gratuites). Auxquelles s'ajoutent 1 174 places de stationnement privé d'usage public (Pôle et Centre Marine, Monoprix).

1,8 MILLION de voyageurs sur le réseau DK'Bus lors du mois de septembre 2021.

Focus

➤ Un Facebook live avec Patrice Vergriete le 26 novembre

Patrice Vergriete, maire de Dunkerque et président de la Communauté urbaine, vous donne rendez-vous vendredi 26 novembre à 18 h 15 pour un entretien en direct sur la page Facebook de la Ville de Dunkerque et sur celle de Corsaire TV. L'occasion pour le maire de présenter les différents enjeux du centre d'agglomération de demain.

Ville de Dunkerque

➤ Le renouveau du centre-ville en 5 dates-clés

- **Décembre 2015**
Votation pour la piétonisation de la place Jean-Bart
- **Février 2016**
Lancement du plan de ravalement obligatoire des façades du centre-ville
- **Juin 2017**
Lancement des travaux de piétonisation de la place Jean-Bart
- **Septembre 2018**
Lancement du bus gratuit
- **Mai 2019**
Inauguration de la B!B

➤ La fréquentation du centre-ville en forte augmentation

Avec 30 % de hausse de fréquentation, le centre-ville de Dunkerque, cœur d'agglomération, connaît aujourd'hui un regain d'attractivité indéniable. Une dynamique dont la Ville a confié l'étude, entre 2017 et 2019, à la start-up privée Mytraffiq, spécialisée dans la collecte et l'analyse des flux en milieu urbain. Repères.



➤ **Les places Jean-Bart et de la République, deux zones à très forte intensité piétonne.** Dans leur sillage, les rues de la Marine et Clemenceau, le boulevard Alexandre III et la place Emile-Bollaert figurent parmi les axes piétons les plus empruntés.

(Cf. graphique : le top 5 des points les plus fréquentés, page 9)

➤ **Des pics de fréquentation piétonne l'après-midi et le samedi :** l'étude montre que le centre-ville est deux fois plus fréquenté entre 15 h et 17 h chaque jour ; et qu'il est une fois et demie plus fréquenté le samedi que les autres jours de la semaine.

(Cf. graphique : fréquentation piétonne par tranche horaire, page 9)

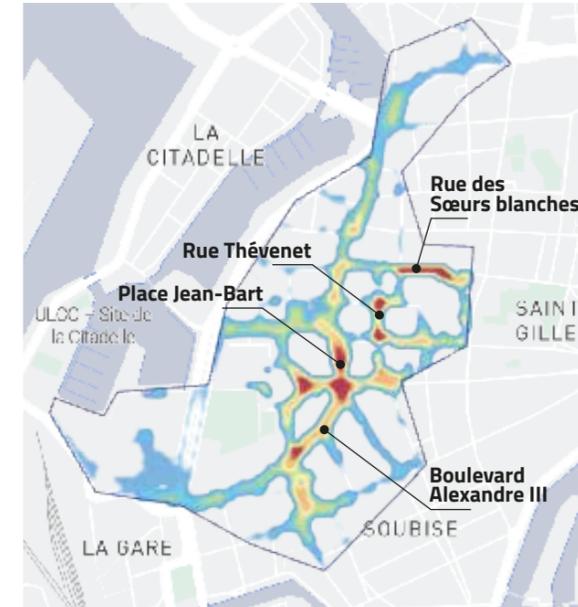
➤ **Un flux piéton inférieur à la moyenne des autres villes observées :** si la fréquentation piétonne du centre-ville de Dunkerque s'est fortement renforcée ces dernières années, la cité de Jean Bart garde encore une marge de progression par rapport aux autres villes de mêmes strates. Il est vrai que la centralité de l'agglomération se partage entre le centre-ville et la digue. Ce qui explique ce décalage. Mais un potentiel de croissance existe.

(Cf. diagramme : fréquentation des rues commerçantes dans d'autres villes, page 9)

➤ **Dunkerque la Féerie aussi attractive que le carnaval !** Selon l'étude Mytraffiq, de 2017 à 2019, la fréquentation du centre-ville double, sans étonnement, à l'occasion du carnaval, mais également et même de façon légèrement supérieure encore lors de Dunkerque la Féerie ! Des statistiques qui soulignent l'adhésion des visiteurs du centre-ville au programme d'animations proposée par la Ville. Ainsi, certes dans des proportions bien plus modestes, des pics de fréquentation piétonne sont mesurés en mai et juin, au moment du Printemps de la place Jean-Bart et l'été lors de la braderie du 15 août ou lors des événementiels organisés à l'occasion des grandes compétitions sportives par exemple (écrans géants de la Coupe du monde de football).

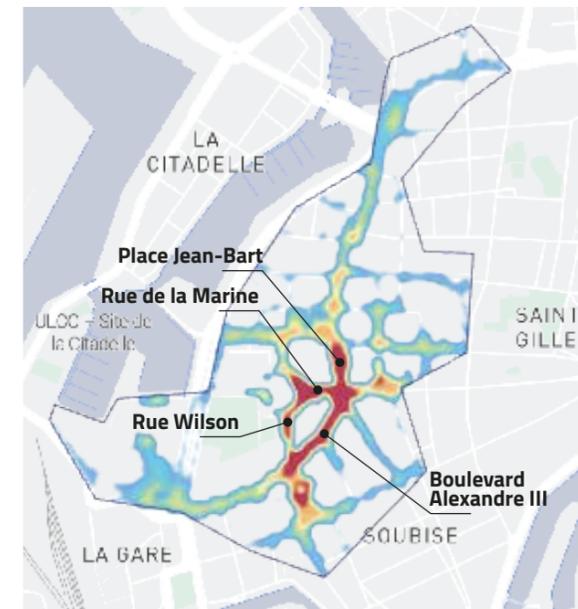
➤ **Une augmentation de 30 % du flux de consommateurs, suite aux travaux du centre-ville.** À fin 2019, les travaux d'aménagement du centre-ville, engagés en accompagnement du réseau de bus à haut niveau de service, semblent donc avoir largement contribué au regain d'attractivité du cœur d'agglomération. Parmi les secteurs qui ont gagné en attractivité depuis les travaux, on relève les rues Clemenceau et de la Marine, la place Emile-Bollaert et le boulevard Alexandre III, en plus toujours des places Jean-Bart et de la République.

surleweb
Retrouvez ce dossier sur le site www.ville-dunkerque.fr

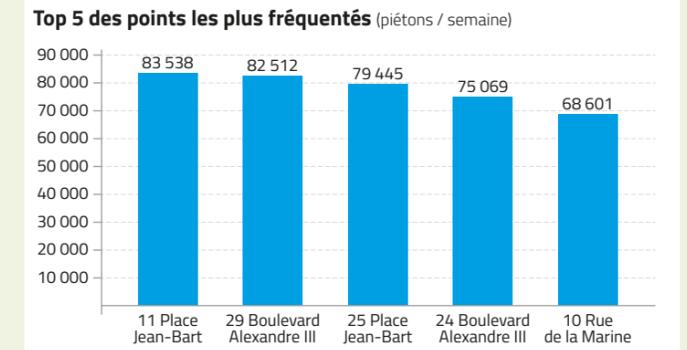


Ci-dessus, la carte de chaleur piétonne du centre-ville de Dunkerque, un samedi à 11 h. On y voit clairement l'émergence d'un flux sud-nord, de la place Jean-Bart vers le cours François-Bart et la rue des Sœurs-Blanches, via la rue Thévenet. La conséquence évidemment du marché des mercredi et samedi !

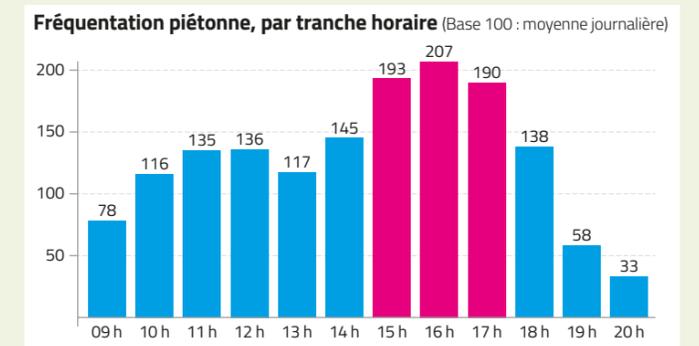
Ci-dessous, la même carte de chaleur piétonne, un samedi toujours, mais à 16 h cette fois. Une fois les étals du marché repliés, les rues de la Marine et Wilson, ainsi que le boulevard Alexandre III et les places Jean-Bart et de la République concentrent l'immense majorité des flux de piétons.



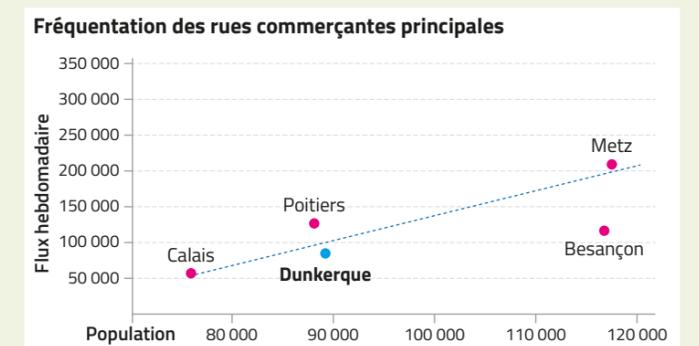
Analyse des flux piétons



Les mesures relevées par l'étude Mytraffiq montrent que la place Jean-Bart et le boulevard Alexandre III concentrent les flux de piétons les plus importants. Des espaces qui regroupent des enseignes ou services où les Dunkerquois se rendent majoritairement le samedi après-midi.



Quel que soit le jour de la semaine, c'est en après-midi que le centre-ville s'anime et notamment dans la tranche horaire 15 h-17 h. Une tendance marquée plus encore le samedi.



Si on marche plus dans le centre-ville de Dunkerque que dans celui de Calais (par ailleurs historiquement et géographiquement coupé en deux), on relève toutefois une marge de progression possible par rapport à des villes comme Poitiers.

➤ De futurs projets structurants, facteurs d'attractivité commerciale

Halle alimentaire, Quai de Leith, site de l'Arsenal, revitalisation de la Banque de France, ces projets phares renforceront demain l'attractivité commerciale du centre-ville, cœur d'agglomération !

Une halle dédiée à l'alimentation saine

La Communauté urbaine et la Ville ont décidé d'implanter, en centre-ville, une halle alimentaire publique d'inspiration « Baltard » sur une partie du cours François-Bart, de part et d'autre de la rue des Sœurs-Blanches.

Une étude de programmation de l'équipement et un concours d'architecte sont en cours avec un lauréat désigné à la fin du premier trimestre 2022. Quant au chantier de construction, il devrait débuter à l'été 2023 pour une ouverture de l'équipement programmée fin 2024.

Privilégier le bio et les circuits courts

« Il est essentiel, insiste Patrice Vergriete, de maintenir et développer le tissu commercial de proximité, tout en répondant aux nouvelles attentes des consommateurs. » C'est ainsi que la future halle, couverte et fermée, accueillera sur environ 1 100 m² des producteurs et maraîchers locaux de préférence bio, des



© MC-JR-LH

Sur l'image d'intention proposée, on devine l'ouverture de la future halle sur la rue des Sœurs-Blanches.

commerçants et artisans alimentaires répartis sur 15 à 20 étals, ainsi qu'un espace de restauration et dégustation de produits sur place.

Le lieu sera ouvert six jours sur sept et fonctionnera en complémentarité avec l'offre alimentaire du centre-ville et le marché. La halle contribuera également, par son attractivité, à vivifier l'activité commerciale des rues adjacentes.

Le site de l'Arsenal relancé

Du nom d'une ancienne réserve d'armes et de munitions de Louis XIV, le projet du site de l'Arsenal reprend vie avec la nouvelle étude lancée par la CUD. Après un premier portage assuré par Vinci, le programme mixte de logements et de commerces situé sur l'emprise de l'ex-école du Parc de la Marine s'est réorganisé et sera désormais conduit par la SPAD.

Proposant de 100 à 120 unités d'habitation et un programme commercial développé sur plusieurs milliers de mètres carrés, le projet Arsenal comprend également la requalification du bâtiment des Affaires maritimes et la reprise du kiosque du parc de la Marine.

En termes d'urbanisme, ce programme aura pour vocation de densifier les offres de logement et de commerce en centre-ville, tout en assurant une agréable transition entre la place Jean-Bart et le Pôle Marine.



© Blaq Architecture

Quai de Leith : un phare pour l'hôtellerie et le commerce

Situé à 350 m seulement de la gare, dans la continuité immédiate d'une boucle marchande reliant la place Jean-Bart aux môles via les Centre et Pôle Marine, le projet Quai de Leith renforcera demain

l'attractivité du centre-ville. Mêlant un pôle tertiaire (réparti sur 6 niveaux pour une offre globale de 5 600 m²), un hôtel Mercure 4 étoiles (proposant 89 chambres sur 8 niveaux), une enseigne de restauration et des

commerces intégrés (sur une superficie totale de 825 m²), ce nouveau projet phare du centre d'agglomération constituera une offre unique sur le littoral de la Côte d'Opale.

L'ex-Banque de France revitalisée

C'est un projet à vocation mixte de services, commerces et restauration qui devrait voir le jour demain sur l'emprise de l'ex-Banque de France. Ce programme aura aussi pour spécificité de s'ouvrir sur la rue Nationale. Le passage ainsi créé contribuera à renforcer l'attractivité de la place Jean-Bart et de ses abords.

Un nouvel outil pour booster l'attractivité commerciale

D'ici la fin d'année, entrera en service La Foncière du littoral dunkerquois, un nouvel outil au service de l'attractivité commerciale du centre-ville. Cette société d'économie mixte (comptant également dans son capital la Banque des Territoires, S3D et la Chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-France) aura pour but de préserver le tissu commercial du centre

d'agglomération, tout en garantissant la continuité des linéaires marchands, une offre diversifiée et qualitative et une maîtrise des loyers pour attirer les entrepreneurs. Acquérir, céder, construire, rénover ou exploiter des biens immobiliers commerciaux jugés comme stratégiques, tel sera demain l'objectif de La Foncière du littoral dunkerquois.



Lucille, commerçante rue Thévenet

« La halle, c'est génial et ça va apporter une affluence plus grande encore ! Et puis j'aime bien cet esprit de voir les commerces alimentaires rassemblés. Quant à piétonner la rue, je ne sais pas : est-ce utile toute la semaine, toute l'année ? Peut-être le week-end et lors des fêtes de fin d'année... »



Adrien, usager du marché

« J'habite Coudekerque, mais ma femme travaille rue de Bourgogne. Je viens au marché depuis toujours. Je ne connaissais pas le projet de halle alimentaire, mais c'est super ! Comme je me gare boulevard Sainte-Barbe, emprunter des rues piétonnes pour venir au marché ou à la halle demain ne me gêne pas ! »

Focus

➔ Des programmes qui intègrent la marchabilité

Aller plus loin ensemble... en marchant ! La totalité des projets présentés par la collectivité intègre le principe d'une marchabilité assumée. Qu'il s'agisse de l'allée piétonne qui traversera demain la halle alimentaire dans l'axe de la rue des Sœurs Blanches, de la restructuration de l'ex-Banque de France avec une cour traversante ou un patio, du programme Quai de Leith et ses commerces, ou du site de l'Arsenal, ces futurs équipements susciteront tous une plus grande pratique de la marche. Un parti pris en termes d'urbanisme, pour répondre aux aspirations nouvelles de la population et aux enjeux de santé publique.

➤ 1 000 logements à venir en centre-ville !

On peut tout faire à pied dans le centre-ville de Dunkerque ! Du stade Tribut à la Citadelle et de la gare à la Victoire, tout est facilement accessible à la simple force des mollets, tout en profitant d'espaces publics rénovés. Et quand bien même vous auriez un petit coup de mou, un bus gratuit, rapide et régulier, vous fera faire des sauts de puce entre deux tronçons de marche à pied.

À toutes ces facilités qui donnent envie de prendre ses quartiers en centre-ville, il faut encore ajouter la proximité des services publics, une variété de commerces de qualité et des établissements culturels qui rayonnent à quelques encablures de la statue de Jean Bart. Il n'est dès lors pas étonnant de voir de plus en plus d'habitants de l'agglomération, mais aussi d'autres villes du pays et de Belgique, vouloir élire domicile à Dunkerque-Centre en préservant, au passage, des terres agricoles et naturelles et, avec elles, la biodiversité malmenée par l'étalement urbain.

Construire pour adapter l'offre à la demande

Des nouveaux et futurs habitants, propriétaires ou locataires, qui sont souvent de jeunes seniors et de jeunes couples sans

enfant. C'est pour répondre à leurs attentes que la Ville construira plus de 1 000 logements ces trois prochaines années avec une priorité donnée aux appartements de type T2 et T3. En effet, une demande sur deux émane de personnes seules, alors que Dunkerque-Centre propose souvent de grands appartements, aussi bien dans le patrimoine de la Reconstruction que dans l'offre de logements sociaux qui représentent, à eux seuls, un tiers de l'habitat dunkerquois.

Des logements sociaux dans chaque programme

Si la Ville axe son effort sur les petites typologies ouvertes à l'accession à la propriété, les familles et les personnes à plus faibles ressources ne sont pas oubliées pour autant dans les programmes de construction récents ou à venir. Il en va ainsi de la résidence « L'Estrade » (23 logements sociaux et 34 appartements en accession) ouverte, il y a un an, entre les rues Benjamin-Morel, de l'Ecole de Navigation et Emmerly, mais aussi du futur Îlot Nicodème, des programmes immobiliers de la Citadelle et du site de l'Arsenal (un tiers de logements sociaux pour chacune des trois opérations) ou encore du Grand Large (40 % de logements sociaux).

Nicodème : un nouvel îlot de vie près du Minck



© Atelier 9.81

Environ 150 logements et plus de 1 000 m² de surfaces commerciales et de services seront construits, d'ici 2024, sur l'îlot Nicodème, à proximité de la place du Minck. Le premier chantier sera ouvert au début de l'année prochaine, quai des Américains, avec un pro-

gramme de 101 appartements proposés, pour moitié, en accession à la propriété et en location sociale. 400 m² de surfaces commerciales et de services seront également aménagés en rez-de-chaussée de cet immeuble, livrables fin 2023.



© Groupe Maes Architectes Urbanistes

Tout comme les espaces publics rénovés et le bus gratuit, les constructions neuves de logements renforcent elles aussi l'attractivité de Dunkerque en donnant, à tout à chacun, l'envie d'y habiter et d'y travailler.

Deux nouvelles résidences à Soubise

Situées en périphérie de l'hyper-centre, les rues de Soubise et Albert 1^{er} seront elles aussi concernées par la construction de logements en location libre qui seront livrés à l'été 2023 : 33 appartements sur l'emplacement de l'ancienne clinique Soubise et une résidence de 16 appartements à l'angle de la rue du Pont Royal.



Une architecture portuaire et nordique en Citadelle

Entre port et centre-ville, l'historique Citadelle connaîtra un coup de jeune avec la construction de 280 appartements, répartis en 13 immeubles à l'architecture nordique, dans un vaste îlot délimité par l'avenue de l'Université, les rues L'Hermitte, Vanstabel et de l'Ecole maternelle. Un premier chantier de 152 logements et deux cellules commer-

ciales débutera, courant 2022, après la déconstruction prévue en fin d'année des bâtiments de la Chambre de Commerce. 106 d'entre eux seront en accession à la propriété et 46 autres en locatif social avec une livraison programmée début 2024. Deux autres projets immobiliers ont également pour cadre le quartier : une résidence

➤ Le centre-ville en chiffres

5 îlots de vie : hyper-centre, Citadelle, Victoire, Gare et Soubise

36,9 habitants/hectare contre 45,9 à l'échelle de la ville

7 776 logements soit 17% des logements dunkerquois

69% de locataires

32% des ménages sans voiture

43% des emplois salariés de la ville

Sources : INSEE 2017.

Un effort conséquent pour améliorer l'existant

Si la Ville et la Communauté urbaine initient la construction de logements, elles mettent également un point d'honneur à améliorer la qualité de l'habitat existant, tant en termes de confort que d'économies d'énergies. Après les places de la République et Jean-Bart, ce sont trois autres secteurs de Dunkerque-Centre - boulevard Alexandre III (entres les places République et Jean-Bart), ainsi que les rues Albert 1^{er} et Thiers -, qui bénéficient des aides financières octroyées par la Ville pour la rénovation des copropriétés dans le cadre du Périmètre de Ravalement Obligatoire des façades (PRO). Dans la même optique, la Communauté urbaine a lancé un vaste programme d'accompagnement et d'aide aux travaux de rénovation énergétique dans le cadre de son

programme Eco-Gagnant (contact Guichet unique : 0 800 28 36 75), ainsi qu'une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) qui concerne le centre-ville pour une durée de cinq ans. Cette opération permet d'accompagner les propriétaires occupants et bailleurs, et les syndicats de copropriétaires, dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique, d'accessibilité ou de réhabilitation en mobilisant des subventions pouvant couvrir de 25% à 65% du montant des travaux. La CUD a missionné la société Urbanis pour conseiller et accompagner gratuitement les propriétaires et copropriétaires tout au long de leur projet (renseignements au 03 62 26 32 49).



De préservation du patrimoine, il est encore question place de la Gare avec la rénovation complète de l'ancien hôtel Terminus par un promoteur parisien. 11 logements seront ainsi ouverts à la location privée, à l'été 2024, dans cette ancienne demeure bourgeoise construite à la fin du XIX^e siècle.

➤ Un centre-ville répondant à des **logiques de boucles marchandes**



Trois grands axes de dialogue piéton

La future halle alimentaire, le site de l'Arsenal, la reconstruction de l'îlot Banque de France, comme le projet du quai de Leith ou la construction de nouveaux logements sont autant de points

d'attraction qui influenceront demain sur les habitudes des usagers du centre-ville. Dans leurs déplacements notamment ! Ainsi, on peut distinguer trois grands axes où le piéton pourrait être roi demain !

Place Jean-Bart/future halle alimentaire

Il suffit aujourd'hui d'observer les déplacements des usagers du centre-ville les mercredi et samedi, jours de marché, pour s'en convaincre : les flux piétons entre la place Jean-Bart (lieu de desserte du réseau de transport en commun) et le cours François-Bart (site de la future halle) vont inévitablement s'intensifier.

Les rues Poincaré, Thévenet, des Chaudronniers, de Bourgogne comme la rue des Sœurs-Blanches devraient être très directement impactées, avec une fréquentation accrue.



Place Jean-Bart/quai de Leith

Cette deuxième boucle marchande, qui s'étire d'est en ouest, du centre-ville vers les môles, devrait elle aussi voir sa fréquentation enfler : de la place Jean-Bart vers le quai de Leith, via les rues de la Marine, Wilson, Ronarc'h, mais également via le futur site de l'Arsenal et les Centre et Pôle Marine. Une boucle marchande qui pourrait aussi se déployer vers le quai de la Citadelle et l'université.

Place Jean-Bart/Soubise

En fin de calendrier d'aménagement du centre-ville, une autre boucle marchande pourrait émerger, via le projet de reconstruction de l'îlot Banque de France. En effet, l'ouverture créée vers la rue Nationale et la place Castagnier aura logiquement vocation à établir le lien avec la rue du Sud et le quartier Soubise, jusqu'à la place de la République ; le boulevard Alexandre III attirant l'ensemble des convergences.



➤ Quelle place donner au piéton en centre-ville ?

Pour Sébastien Bourdin, enseignant-chercheur en économie territoriale et développement durable à l'école de management de Normandie et doyen délégué de la faculté de Caen, la ville de demain sera davantage piétonne.

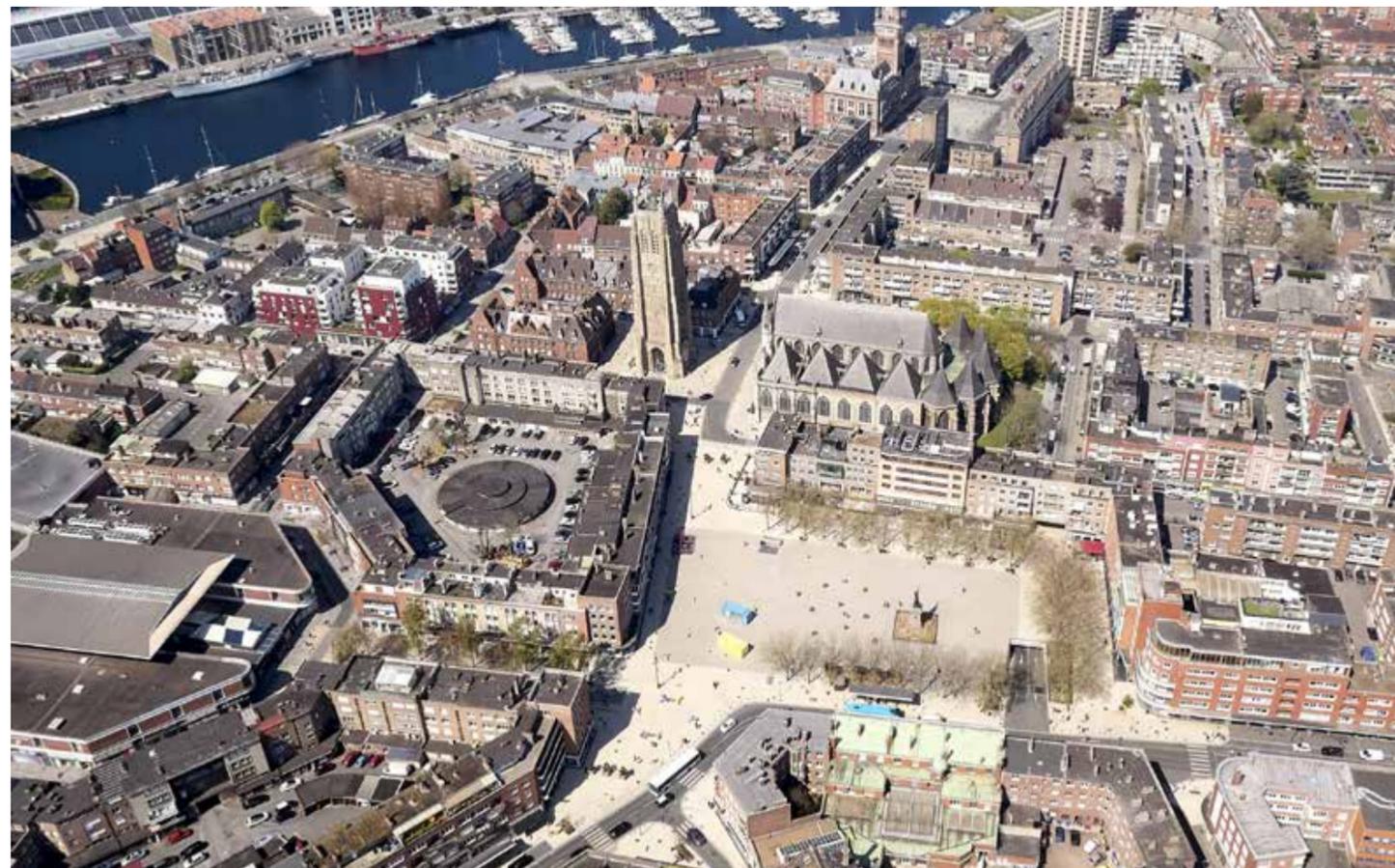


Pourquoi repenser la place du piéton en centre-ville ?

C'est un phénomène assez récent finalement, qui s'est exacerbé du fait de la crise sanitaire : de plus en plus d'habitants cherchent à vivre dans des villes paisibles, dans lesquelles l'environnement tient une place importante. Les citoyens recherchent davantage de nature en ville, moins de bruit, veulent consommer local et éviter autant que possible de respirer des gaz d'échappement ! Renforcer la place du piéton dans le centre-ville concourt à cette logique. Aujourd'hui, la plupart des collectivités cherchent à sortir la voiture du centre en créant des zones piétonnes pour aller vers une ville apaisée où les familles peuvent déambuler avec des enfants en bas âge en toute sécurité.

On veut souvent moins de voitures dans le centre, mais pas moins de monde... Comment faire ?

Si la voiture reste incontournable pour beaucoup d'habitants, il y a cependant « une schizophrénie de l'automobiliste », qui aime se balader à pied dans le centre-ville, mais veut être garé tout près ! Pour pouvoir sortir les voitures du centre, ce qui compte, c'est la rapidité d'accès pour les automobilistes depuis un parking-relais, entre le moment où on laisse sa voiture et celui où on arrive au cœur de la ville. C'est notamment ce qui se fait à Rouen. Pour en finir avec le dogme du « No parking, no business », les municipalités ont intérêt à réduire la place de la voiture tout en proposant des alternatives efficaces : un réseau de



transport en commun structuré, du stationnement gratuit en périphérie et des accès facilités.

Des transports publics efficaces, des parkings en périphérie... Est-ce que cela est suffisant pour redynamiser un centre-ville ?

Non, il faut aussi que celui-ci soit attrayant ! La zone piétonne doit donner envie de flâner, de prendre son temps, de marcher moins vite... Cela passe par un mobilier urbain de qualité avec des bancs, des bacs à fleurs, des fontaines... À Southampton (Royaume-Uni), la municipalité a par exemple travaillé avec les commerçants pour co-construire ensemble de nouveaux aménagements. Dans ce domaine, il ne faut rien négliger, pas même les toilettes publiques qui ont une réelle importance !

Certains commerçants s'inquiètent d'un centre-ville sans voiture...

On a souvent l'idée que, quand on vient en voiture, on peut mettre plus de choses dans le coffre et que donc l'automobiliste est meilleur client. Mais une étude américaine montre qu'en fait, le piéton vient plus

souvent. Donc, si on compare sur un mois, le panier d'achat est équivalent, voire supérieur chez le piéton, davantage fidélisé. Les personnes qui se déplacent à pied sont en effet plus enclines à réaliser des achats « compulsifs », car elles ont le temps de regarder les vitrines, faire un petit détour vers une boutique qu'elles affectionnent, contrairement aux automobilistes qui se déplacent dans un but bien précis.

Et que répondre aux habitants du centre-ville ?

Les habitants du centre-ville ne peuvent pas subir les contraintes liées à une piétonisation sans avoir une forme de compensation. Cela peut passer par exemple par des réductions privilégiées chez les commerçants ou tout autre avantage. Dans tous les cas, il faut que les citoyens et automobilistes soient associés au projet et disposent de toutes les clés pour comprendre les enjeux du territoire.

L'expérience de la rue Wilson

C'est une agréable rue commerçante qui relie le boulevard Alexandre III à la rue de l'Amiral Ronarc'h : la rue Wilson, qui longe le Centre Marine, a fait l'objet d'une expérimentation de piétonisation en septembre 2009. La municipalité de l'époque avait interdit pendant deux mois la circulation automobile, tout comme le stationnement sur cette voie à sens unique. À l'issue de cette période, et face aux objections émises par les commerçants et les riverains, la Ville avait fait évoluer le fonctionnement de la rue en créant une zone de rencontre. Avec l'expérience positive de la piétonisation de la place Jean-Bart et de ses abords, l'heure est peut-être venue d'aller plus loin. L'occasion aussi de trouver une solution aux conflits d'usage qui persistent entre piétons et voitures...



Place Jean-Bart : un cœur de ville devenu piéton

Fin 2015, les habitants de Dunkerque décidaient de l'avenir de la place Jean-Bart lors d'une votation citoyenne. Avec 56,74 %, c'est la piétonisation qui était retenue. Six ans plus tard, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les flux piétons ont augmenté de 30 % entre 2017 et 2019* sur la place ! Si certains commerçants exprimaient leurs doutes à l'annonce des travaux, le discours est aujourd'hui radicalement différent.

* Données My traffic



Benjamin Jonneskin,

La Civette Jean Bart

“ La piétonisation de la place Jean-Bart a changé beaucoup de choses ! À commencer par notre clientèle qui a évolué. Maintenant, nous travaillons dans un environnement vraiment agréable, plus calme. Nous avons profité de la piétonisation pour moderniser notre enseigne et créer une terrasse abritée du vent. C'est un plus pour les clients mais aussi pour nous. Les animations organisées sur la place constituent également une vraie plus-value pour notre centre-ville. Il en faudrait davantage encore ! » ”

➤ Cela se passe comment ailleurs ?

Quel centre-ville voulons-nous demain ? Dans les six mois qui viennent, des pistes de réflexions seront proposées aux habitants à travers des enquêtes, des conférences et des débats : mode de circulation, stationnement, aménagement de voiries, tout peut être discuté. De la zone de rencontre à la piétonisation temporaire ou totale, découvrez comment cela se passe ailleurs.

Pontevedra, la ville où le piéton est roi



Souvent citée en exemple, la commune de Pontevedra, en Galice (80 000 habitants), a réussi le pari du (presque) tout-piéton ! Aujourd'hui, plus de 70 % des trajets effectués en centre-ville se font à pied, contre 30 % il y a 20 ans. Lancé dès le début des années 2000, un plan de piétonisation a permis de réduire le trafic automobile de 90 % et la pollution a baissé de 61 % ! Là-bas, s'il n'existe pas de zone interdite à la circulation automobile à proprement parler, le piéton est prioritaire partout. Des places de stationnement ont été supprimées au profit de parkings

souterrains payants, et la route et le trottoir sont sur un même niveau. La vitesse est limitée à 20 km/h et même à 10 km/h dans le centre historique. Les véhicules essentiels (urgences, livraisons, taxis) ont des places réservées sur lesquelles ils ne peuvent stationner plus de 15 minutes. Quant aux résidents, ils peuvent entrer dans la ville en voiture à condition de se diriger vers un stationnement privé. Résultat : Pontevedra figure parmi les rares villes qui respectent les limites de pollution fixées par l'Organisation mondiale de la santé.

À La Rochelle, une piétonisation suivant la saison !

Expérimentée pour la première fois en 2020, la piétonisation des rues autour du marché de La Rochelle a été reconduite cet été, chaque mercredi et samedi, la municipalité souhaitant donné un « esprit de « village » à son hyper-centre. Pour accompagner ce projet, la Ville a installé des arceaux vélos supplémentaires ainsi que trois stationnements cargo-cycles à proximité du marché central. Un stationnement pour les personnes à mobilité réduite a également été créé, tandis que des « coachs mobilités douces » ont été recrutés pour accompagner et renseigner les habitants sur les différents moyens d'accès au centre et les possibilités de stationnement. Enfin, des parkings



gratuits (30 minutes) à proximité immédiate de l'hyper-centre ont été aménagés. Opération à la fois écologique

et économique, la piétonisation du cœur de La Rochelle a vocation à être renouvelée chaque année et étendue au fil du temps.

Metz, championne des zones de rencontre



Première ville de France à inaugurer cinq zones de rencontre en 2009, Metz continue de mettre les piétons à l'honneur en développant au fil des ans ces nouveaux espaces partagés. Ici, c'est la cohabitation qui prime. En effet, les zones de rencontre sont des lieux où la priorité est donnée aux piétons sur les véhicules motorisés qui doivent circuler à vitesse réduite (20 km/h). Dans ces zones,

l'ensemble des chaussées sont à double-sens pour les cyclistes. Seul bémol : les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, ont parfois du mal à comprendre le principe de cette nouvelle règle de cohabitation. Consciente du problème, la Ville de Metz a dévoilé courant octobre une série de mesures pour apaiser la cohabitation des usagers du plateau piétonnier.

À Lille, le centre-ville est piéton tous les samedis



Expérimentée à l'issue du premier confinement, la piétonisation d'une partie du centre-ville de Lille est désormais effective chaque samedi. La circulation automobile y est ainsi interdite entre 11 h et 19 h afin de favoriser la déambulation des piétons et l'accès aux commerces en toute sécurité. Les parkings du centre demeurent accessibles et les riverains disposant d'un garage privé peuvent

circuler jusqu'à leur domicile. À cet effet, des bornes rétractables ont été installées dans le périmètre piéton. Ces bornes sont reliées à un système qui lit numériquement les plaques d'immatriculation des véhicules autorisés à entrer dans les rues concernées. À terme, la piétonisation de cette nouvelle partie du centre-ville de Lille pourrait être étendue les dimanches ainsi que les jours fériés.

➤ Quel calendrier de concertation ?

Le débat sur la place du piéton en centre-ville devrait durer jusqu'en avril 2022. Durant cette période, les habitants comme les commerçants seront invités à s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent pour demain à travers des diagnostics réalisés sur le terrain, des conférences, et des rencontres. Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, lancera la réflexion sur la place du piéton en ville lors d'un Facebook live programmé le vendredi 26 novembre à 18 h 15 sur la page Facebook de la Ville de Dunkerque et sur celle de Corsaire TV.

Ville de Dunkerque

➤ Quels secteurs concernés par le débat ?

Plusieurs secteurs correspondant aux lieux les plus fréquentés par les piétons (voir p 15) sont en réflexion parmi lesquels les rues Clemenceau, Poincaré, Ronarc'h, Wilson, Thévenet, des Sœurs-Blanches et les quais de la Citadelle... La réfection totale de la rue Poincaré étant prévu pour le second semestre 2022, c'est cette voie qui pourrait être la première concernée par de nouveaux aménagements.

➤ Quelle place pour le vélo ?

L'aide à l'achat de vélo, mise en place par la Communauté urbaine à la sortie du premier confinement, a connu un véritable succès : plus de 4 600 demandes ont été déposées en 2020 ! Aujourd'hui, avec la mise en place du plan Vélo+, la Communauté urbaine ambitionne de doubler la part modale du vélo dans l'agglomération (passer à 6 % des déplacements) en cinq ans. Pour améliorer l'accès et la pratique du vélo en centre-ville, plusieurs aménagements ont d'ores et déjà été mis en œuvre comme la création de deux parcs à vélos sécurisés et gratuits situés au pôle d'échange de la gare et derrière la BIB.

Submersion marine : l'État propose un plan de prévention coûteux et inadapté

Le 28 juin dernier, le conseil municipal a rejeté à l'unanimité le Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) établi par l'Etat, après que celui-ci ait refusé la contre-proposition de la municipalité. Les villes de Bray-Dunes et de Dunkerque ainsi que la Communauté urbaine demandent désormais l'organisation d'une réunion publique et invitent les Dunkerquois à se mobiliser lors de l'enquête publique qui se poursuit jusqu'au 19 novembre.



Certes, notre territoire est fragile face aux risques de submersion marine, ce qui justifie l'investissement de tous pour lutter contre le changement climatique. Certes, tout cela a un coût que les collectivités assument déjà très fortement avec, par exemple, les travaux de réaménagement de la digue des Alliés, le réensablement de la plage, l'aménagement de la nouvelle plage avec un muret de protection... Mais de là à poser une épée

de Damoclès financière sur une partie des habitants, il y a un grand pas que la Communauté urbaine et la Ville se refusent à franchir.

Rosendaël en première ligne

« Notre territoire présente déjà un niveau de protection très élevé. Face à un risque de 1 pour 100 000 de voir s'enchaîner une rupture de la Digue des Alliés, une vague submersive sur le canal exutoire et la fermeture des 4

écluses, le parti-pris de ce PPRL revient à figer l'évolution d'une partie de la ville et plus particulièrement du quartier de Rosendaël. Ce choix de l'Etat, autant disproportionné qu'inefficace, entraînerait de lourdes et coûteuses contraintes d'adaptation de leurs logements aux habitants des secteurs concernés. », résume Patrice Vergriete qui a écrit au Premier ministre Jean Castex et à Barbara Pompilli, ministre de la Transition écologique, afin qu'ils limitent les prescriptions du PPRL aux seules

mesures essentielles visant à sauver des vies ou limitant le sur-endommagement des biens, ce qui engendrerait ainsi un volume de travaux proportionné au risque et donc acceptable pour les Dunkerquois concernés.

1 300 logements concernés

Les travaux induits par l'adoption du PPRL de l'Etat incomberont, en effet, aux propriétaires d'environ 1 300 logements, sous peine de voir leur bien ne plus être assuré contre ce risque. Ils devront respecter une enveloppe financière maximale correspondant à 10% de la valeur vénale de leur bien. Dans les zones concernées, les propriétaires (particuliers, commerçants...) devront choisir entre les deux solutions techniques prônées par l'Etat : soit « limiter temporairement la pénétration des eaux », soit « adapter l'intérieur du bien, pour les parties situées au-dessous de la côte de référence, afin de le rendre insensible aux dégradations par immersion à l'eau de mer », et cela sans compter des restrictions fortes, voire des interdictions en termes de nouvelles constructions (maisons, immeubles, garage/carport, extension, véranda...).

Des travaux obligatoires dans les secteurs sensibles

Selon la zone d'habitation, il sera obligatoire de disposer de volets à dispositif d'ouverture manuelle, d'équiper de détecteurs d'eau certaines pièces de la maison, de sécuriser les cuves de combustibles, de rehausser les chaudières, climatisations et autres tableaux électriques susceptibles d'être inondés, de disposer de batardeaux...

Dans les secteurs situés en front de mer (les abords du Kursaal), les vitres des rez-de-chaussée et des premiers étages devront être pourvues en verre feuilleté. Partout, enfin, dans la zone du PPRL, il sera interdit d'aménager une chambre en sous-sol ou en demi-sous-sol, même si elle dispose d'un accès vers un niveau supérieur.

Ces travaux devront être réalisés dans un délai de cinq ans à compter de l'adoption définitive du PPRL, envisagée au cours du premier semestre 2022. Ils pourront bénéficier du fonds de prévention des risques naturels majeurs, dits fonds Barnier, à hauteur de 80 % du montant des dépenses.



Focus

➔ Une enquête publique jusqu'au 19 novembre

Le dossier du PPRL est consultable en ligne sur www.nord.gouv.fr, et sur papier à l'Hôtel de Ville et en sous-préfecture. Vous pouvez émettre des observations et propositions par écrit dans les deux lieux précités, mais aussi par courrier postal, sur www.registre-dematerialise.fr/2945 ou par mail à enquete-publique-2645@registre-dematerialise.fr. Par ailleurs, le commissaire enquêteur Yves Reumaux se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions et recueillir vos observations le 10 novembre de 9 h à 12 h ainsi que le 19 novembre de 14 h à 17 h en mairie de Dunkerque.

Une exposition à la Halle au sucre

L'agglomération dunkerquoise est située sur un polder, un territoire où la gestion de l'eau est un élément essentiel de la présence humaine. C'est pourquoi la Halle aux sucres vous convie à l'exposition « Un territoire et ses habitants face au risque d'inondation » qui sera présentée du 20 novembre au 31 janvier au Môle 1. Elle vous permettra de comprendre les inondations et vous informera des moyens disponibles pour s'adapter et se protéger face à ce risque.

• À découvrir à partir du 20 novembre, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 13 h à 18 h. Gratuit. Tél. 03 28 64 60 49. www.halleauxsucres.fr.

Qu'est-ce qu'un PPRL ?

Réalisé par la direction départementale des territoires et de la mer, le Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) a été créé par l'Etat au cours des années 1990. La catastrophe engendrée par la tempête Xynthia a relancé progressivement les procédures d'élaboration des PPRL sur les différents territoires soumis à ce risque. Il définit un zonage, des règles d'urbanisme et des mesures visant à protéger les personnes et les biens en cas d'inondation par submersion marine. Ces règles s'imposent au territoire et

ont une valeur supérieure aux règles édictées au travers des plans locaux d'urbanisme. À Dunkerque, il concerne essentiellement une large partie de Rosendaël, le bord de mer de part et d'autre du Kursaal, une partie du Grand Large et la frange sud-est du secteur Soubise. Dans ces délimitations, six zones ont été définies, chacune faisant l'objet d'une réglementation spécifique qui doit, en outre, prendre en compte la cote de référence qui correspond à la hauteur d'eau maximale théorique en cas de submersion.



Le Tour de France à Dunkerque pour voir la vie en jaune !

Dunkerque poursuit son histoire d'amour avec la petite reine en accueillant, le 5 juillet prochain, le départ de la première étape française du Tour de France cycliste 2022, longue de 172 km. Connue pour ses « Quatre Jours » qui célébreront, en mai prochain, leur 66^e édition, la cité de Jean Bart a déjà été 19 fois ville étape de la Grande Boucle entre 1911 et 2007.

Centenaire, où diverses animations seront proposées au nombreux public dont la présentation des équipes, avec vraisemblablement un crochet par Malo-Centre. Les coureurs rejoindront ensuite Leffrinckoucke puis Têteghem, où le départ réel sera donné route du Pont. Il sera alors temps de se lancer à l'assaut du Mont Cassel, des collines de l'Audomarois et des côtes du Boulonnais qui précéderont l'arrivée à Calais.

Une formidable fête populaire

« Ce sera une formidable fête populaire le jour du départ mais également la veille, car de nombreuses équipes viendront reconnaître le parcours lors de la journée de repos. Je souhaiterais que toute la ville se pare de jaune le jour de la course, mais aussi quelques semaines avant », se réjouit d'avance Patrice Vergriete. « Ce sera également l'occasion de valoriser notre ville et ses nouveaux aménagements aux yeux du monde entier. Il y aura aussi une dimension historique, lorsque le peloton longera la digue de mer et les plages de l'opération Dynamo filmées par Christopher Nolan ».

Départ le 5 juillet place du Centenaire

Après une escapade de trois jours au Danemark, le départ de la 4^e étape du Tour de France sera donné le mardi 5 juillet, place du

Des retombées positives pour le commerce

Les bus des coureurs seront stationnés sur le parking de la place Paul-Asseman, tandis que les 150 véhicules de la caravane publicitaire prendront leurs quartiers au Grand Large, à côté du FRAC. Quant au village départ, il plantera ses tentes sur le parvis du Kursaal.

Les coureurs arrivant du Danemark par avion dans la soirée du 3 juillet, une partie d'entre eux seront hébergés dans notre ville, sans compter les journalistes, fans de vélo et autres suiveurs qui feront le bonheur des restaurateurs. Quatre équipes ont déjà réservé leur hôtel à Dunkerque et d'autres suivront, d'autant plus que ce départ d'étape coïncide avec l'ouverture du Grand Hôtel, digue des Alliés.

ensavoir+
letour.fr



Thierry Gouvenou,
directeur technique du Tour de France et ancien coureur professionnel

« Nous sommes très heureux que les premiers kilomètres en France de cette 109^e édition du Tour soient parcourus à Dunkerque qui est une terre de cyclisme. C'est une véritable petite ville de 4 000 à 5 000 habitants qui investira la cité de Jean Bart, début juillet, avec toutes les retombées économiques qui accompagnent une telle venue. Après le film de Christopher Nolan, Dunkerque fera un nouveau tour du monde médiatique, puisque quelque 2 000 journalistes de 190 pays seront présents, avec notamment une retransmission en direct sur 60 chaînes de télévision ! »

Les premières boîtes à vélos en service début janvier

15 boîtes à vélos seront mises en service par la Communauté urbaine, début janvier, en divers points de Dunkerque-Centre et de Malo-les-Bains. Semblables à des « boîtes à pain », elles offriront un service de stationnement sécurisé sur l'espace public à des cyclistes réguliers qui ne disposent pas de la place suffisante pour ranger leurs cycles à domicile et qui sont trop éloignés des trois parcs à vélos sécurisés, situés à proximité de la gare, de la BIB et de la piscine Paul-Asseman.

Cinq places par boîte

Chaque boîte disposera d'une capacité de cinq places, de type arceau, accessibles uniquement à des vélos classiques ou à assistance électrique, 24 heures sur 24, grâce à un badge. On pourra y louer un maximum de deux emplacements par foyer, moyennant un abonnement



© Ville de Lille-JS-Creative Commons

annuel nominatif de 50 € par emplacement. Des dossiers d'inscription seront déposés prochainement dans les boîtes aux lettres des quartiers concernés, tout en étant disponibles, dès à présent, à l'Hôtel communautaire et dans les mairies de quartier de Dunkerque-Centre et Malo-les-Bains.

Inscriptions jusqu'au 30 novembre

Réservées aux 16 ans et plus, les demandes de boîtes seront enregistrées jusqu'au 30 novembre. Après analyse de dossiers par la CUD, des sites d'emplacement seront

définis en fonction des besoins et des possibilités techniques d'installation. La mise en service, à titre expérimental, de ces premières boîtes à vélos fait suite aux demandes de cyclistes enregistrées, à l'automne 2020, lors de la concertation publique « Ville à vélo ». Elle constitue une des mesures du plan communautaire Vélo+, intégré au dispositif Eco-gagnant, au même titre que l'aide à l'achat d'un vélo prolongée jusqu'à la fin 2022 ou l'augmentation du nombre de pistes cyclables.

ensavoir+
Tél. 03 28 25 92 70

Une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon

L'entretien des sépultures est une obligation légale pour les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession. La commune doit y veiller, pour la sécurité de tous. C'est dans ce cadre que la Ville engage une procédure dans les cimetières de Dunkerque-Centre et de Malo-ancien, visant les concessions de plus de 30

ans à l'état d'abandon. D'importants moyens d'information sont déployés afin que les familles concernées puissent se manifester et remettre les sépultures en bon état dans un délai de trois ans. Dans le cas contraire, les concessions dégradées seront reprises, ce qui signifie que la sépulture sera retirée et les terrains réattribués, et cela même si la concession n'est pas arrivée à échéance. Par ailleurs, la Ville poursuit les reprises de concessions temporaires arrivées à échéance pour lesquelles les familles disposent d'un délai de deux ans pour demander le renouvellement.



ensavoir+
Service administratif des cimetières.
Tél. 03 28 66 52 44.

En bref

► Une invitation à décorer fenêtres, façade et balcon

La Ville vous invite à décorer vos fenêtres, façade ou balcon à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour participer, il suffit de télécharger un coupon d'inscription sur le site www.ville-dunkerque.fr ou de le récupérer en mairie ou en maison de quartier. Les participants se verront remettre un bon d'achat utilisables chez les commerçants de l'APACAD présents dans les quatre quartiers dunkerquois. Cette nouvelle action municipale, inscrite dans la démarche « l'agis pour Dunkerque », récompense celles et ceux qui contribuent à égayer la vie en ville, dans le même esprit que la fête des voisins qui a connu un vif succès en septembre dernier !

ensavoir+
www.ville-dunkerque.fr

► Démarches administratives en ligne

Renouvellement d'une carte d'identité, inscription à Sport pass, demande de permis de construire... Aujourd'hui, de plus en plus de démarches s'effectuent en ligne. Afin de répondre au mieux à vos attentes, la Ville construit un portail sur son site web permettant d'accéder à de nombreux services. Pour mener à bien ce projet, les services municipaux ont besoin de vous ! Que vous soyez un petit génie du web ou un réfractaire aux démarches en ligne, venez nous faire part de votre expérience. Deux ateliers (au choix) vous sont proposés les samedi 20 novembre de 10 h à 12 h à la mairie de Rosendaël et mardi 23 novembre de 18 h à 20 h à la salle de la Concorde à Petite-Synthe. Gratuit.

ensavoir+
Inscriptions sur le site jagispourmaville.com ou au 03 28 59 12 34

► Une collecte de denrées alimentaires

La Banque Alimentaire du Nord fera appel à votre générosité les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre dans les supermarchés et hypermarchés de l'agglomération. Elle recueillera à cette occasion des denrées non périssables afin de les redistribuer, via les associations caritatives partenaires, à des familles dans le besoin.

ensavoir+
Bernard Kurzwski. Tél. 06 32 93 98 00.

« Changer la vie ensemble » : les Dunkerquois ont fixé les priorités !

La Communauté urbaine a lancé, au printemps dernier, une consultation auprès des 200 000 habitants de l'agglomération afin que tous puissent être associés aux grands choix à venir de la CUD et de la Ville. Les participants ont donné la priorité aux actions en faveur de l'environnement et de la jeunesse pour « changer la vie ensemble ».



quotidien, elle leur a également offert la possibilité d'imaginer des actions collectives et de réfléchir à leur propre implication !

Un bilan complet en avril 2022

« Les résultats de cette première phase de consultation montrent bien que les Dunkerquois ont envie que ça bouge, que les politiques publiques se transforment », souligne Patrice Vergriete. « Pour beaucoup d'entre eux, ils ont prêts à agir et à proposer des idées nouvelles pour changer la vie. En tête de leurs priorités, ils placent l'environnement et la jeunesse, d'où notre décision

de lancer, dès à présent, les Etats Généraux de l'environnement et les Assises de la Jeunesse. Nous ferons un bilan complet en avril prochain afin d'écrire de nouvelles feuilles de routes progressivement applicables aux 12 thèmes ouverts à la réflexion des Dunkerquois ».

En attendant, vous pourrez nourrir le débat, d'ici le printemps, lors d'ateliers participatifs sur des thématiques aussi diverses que la santé, le tourisme, le sport, la culture, la solidarité ou encore l'attractivité du territoire. Vous pouvez consulter l'avancement des démarches sur le site internet changer-la-vie-ensemble.fr

Focus

La plateforme « J'agis pour ma ville » étendue à l'agglomération

La concertation « Changer la vie ensemble » a fait émerger l'envie des citoyens de s'investir dans des missions volontaires et de tisser un réel noyau de solidarité. Pour répondre à cet appel, la Communauté urbaine déploie la plateforme « J'agis pour ma ville », déjà en service à Dunkerque, sur l'ensemble de l'agglomération. L'objectif est de faciliter les démarches et la rencontre entre l'offre et la demande de proximité, que ce soit entre les associations et les habitants ou les habitants entre eux. Associations, collectifs et autres organismes peuvent dès à présent y proposer des missions de bénévolat auxquelles pourront répondre les habitants, selon leurs envies et disponibilités.

ensavoir+jagispourmaville.fr



Parole d'expert

Edouard Lecerf,
directeur général adjoint
au cabinet d'études BVA.

« Nous travaillons avec de nombreuses collectivités locales et territoriales, mais ce sont le plus souvent des opérations ponctuelles que nous mettons en œuvre, au travers d'enquêtes d'opinion ou de consultations. Mais ce qui est original à Dunkerque, c'est cette volonté de s'inscrire dans la durée, d'entamer et de poursuivre un dialogue avec la population la plus large possible, de faire de chaque citoyen un acteur de la démocratie locale sur le long terme. Les habitants l'ont bien compris, car ils ont été nombreux à participer et surtout, nous avons été impressionnés par la qualité des réponses et des commentaires. On retrouve cette implication des Dunkerquois dans le seul fait qu'un répondant sur deux est prêt à s'investir personnellement pour le collectif ! »

Environnement : trouver des solutions éco-gagnantes, bonnes pour la planète et le porte-monnaie



La Communauté urbaine organise des Etats Généraux de l'Environnement (EGE) autour de quatre axes majeurs : le climat, la qualité de l'air, de l'eau et des sols, la biodiversité et la disponibilité des ressources. Parmi les initiatives à l'ordre du jour, citons une expérimentation lancée avec 40 familles volontaires afin de mieux connaître les attentes et les besoins des habitants, mais aussi les freins qui les empêchent d'adopter des habitudes plus positives pour l'environnement.

Promouvoir les bonnes idées

L'objectif est de trouver des solutions qui, dans la logique du programme Eco-gagnant, seront bonnes pour la planète et bénéfiques pour le pouvoir d'achat. Concrètement, tous les

membres de la famille sont contactés directement par l'Université du Littoral, partenaire de la démarche, pour des entretiens visant à échanger sur les raisons de leurs choix, sur ce qui les incite ou pas à respecter telle ou telle consigne, pour tester des dispositifs... Grâce à ces « retours d'expérience », les meilleures solutions pourront être généralisées. De même, la CUD contacte quelques lanceurs de bonnes idées émises sur la plateforme afin de voir, ensemble, comment elles peuvent être concrétisées. Et comme pour les Etats Généraux de l'Emploi local (EGEL) en 2014, des groupes de travail réunissent des élus et des professionnels de l'environnement afin d'établir un programme d'actions en lien avec la biodiversité, le programme Éco-Gagnant, les politiques de l'eau et de l'industrie du futur.



Témoignage

Christelle Baheux

habitante de
Petite-Synthe

Notre famille fait partie des 40 volontaires sélectionnées par la CUD pour l'expérimentation environnementale. Quelles sont vos motivations ?

Travaillant à Lille, je rejoins chaque jour la gare à vélo pour prendre le train. De même, je trie les déchets et les réduis autant que possible en privilégiant l'achat en vrac. Mais on peut toujours faire mieux, car il y a parfois des freins à lever et des bonnes idées auxquelles on ne pense pas. Et puis, mon mari et mes deux enfants de 9 et 5 ans seront également de cette aventure. Si nos témoignages et nos propositions peuvent faire avancer la réflexion collective, ce sera très bien.

Avez-vous déjà des idées d'amélioration ?

Les jours de pluie, sur mon vélo, je vois l'eau dégoulinée de la toiture de la salle de sport Michel de Swaen. Pourquoi ne pas installer un réservoir de récupération comme celui en fonction au nouveau stade Tribut ? De même, ne pourrait-on pas aider financièrement les familles à acquérir un récupérateur d'eau ?

Des Assises de la Jeunesse pour donner la parole aux 12-25 ans

Déjà inscrite parmi les priorités de l'équipe municipale, l'attention portée aux jeunes de 12 à 25 ans a été plébiscitée par les personnes interrogées. Comment faire pour que les difficultés financières d'une famille ne freinent aucun jeune dans son parcours de formation ? Comment permettre à chaque jeune de forger son expérience, d'ouvrir ses horizons en vivant un séjour à l'international ? C'est tout le sens de la concertation qui va être menée avec les jeunes, les professionnels, mais aussi tous les adultes qui s'intéressent à leur avenir. Des ateliers seront organisés pour recueillir leur parole, afin qu'ils puissent faire part de leurs attentes, de leurs

envies, mais aussi de leurs frustrations sur nombre de sujets les concernant : loisirs, logement, culture, formation, santé emplois, mobilité, solidarité... Des temps d'échange seront organisés, en novembre, en divers points de l'agglomération : centres de loisirs, Université, missions locales... Ce travail de concertation se poursuivra entre jeunes, élus et professionnels jusqu'au printemps 2022, avec un premier point d'étape début décembre. En attendant, jeunes et moins jeunes peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur le site internet changer-la-vie-ensemble.fr afin d'être informés de l'actualité de ces Assises de la Jeunesse et pourquoi pas participer à un atelier !



Des quartiers à vivre Dunkerque-Centre

Aux Glacis, les idées se précisent autour du projet d'éco-quartier

Le troisième atelier des FIL Eco-quartier s'est tenu à la salle polyvalente des Glacis le 19 octobre dernier. Une quarantaine d'habitants de tous âges ont échangé entre eux et avec la Ville.

À l'ordre du jour de la réunion figurait la priorisation des futurs usages le long des berges du canal exutoire. Dans l'ordre, les préférences sont donc allées à : marcher et rouler à vélo ; se poser ; jouer ; planter/cultiver. D'autres envies ont également pu être exprimées comme celle de se rapprocher de l'eau.

Concernant la rénovation à venir de la rue Godefroy-d'Estrades, un consensus semble se dégager sur un certain nombre d'engins : l'abattage et le remplacement des peupliers en fin de vie par des espèces plus adaptées ; la suppression des garages considérés sans qualité

urbaine et comme un obstacle à d'autres usages des berges ; l'apaisement des abords des trois équipements scolaires du secteur ; l'accès automobile réservé aux riverains et secours grâce à un système de contrôle d'accès à affiner ; la possibilité d'animer les berges.

De larges consensus et quelques inquiétudes

Autre point mis au débat, l'organisation dans le détail du secteur dit des écoles, avec comme objectifs principaux de sécuriser les piétons aux abords des établissements et de diminuer la vitesse et la circulation dans les voies très secondaires. Deux options étaient proposées : une boucle organisée autour des établissements scolaires (et empruntant la rue Godefroy-d'Estrades) ou l'aménagement d'impasses, permettant la sanctuarisation de la rue au droit de



l'école maternelle, en une sorte de vaste parvis. Relevant des pour et des contre dans les deux options, les habitants n'ont à ce stade pas encore exprimé de réelle préférence. De même, quelques inquiétudes ont été consignées concernant les reports de stationnement, une fois les garages démolis et selon l'option retenue. La piste d'aménagement d'une réserve

de places de parking dans l'encour de l'école aujourd'hui privatisée a été évoquée. Tout comme le renouvellement paysager des espaces situés entre les immeubles.

Autant de données que la Ville et ses partenaires vont désormais mettre à l'étude. Un retour vers les habitants est envisagé en début d'année 2022.



permanence de l'élu

• Davy Lemaire, maire adjoint, vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier. Tél. 03 28 26 25 35.

La Ville à l'écoute des seniors

Un grand sondage à destination des seniors et de leurs attentes est ouvert par la Mission seniors jusqu'au 15 novembre minuit. Si vous n'avez pas encore renseigné le questionnaire distribué dans votre boîte à lettres, ou si vous l'avez égaré, sachez qu'il est encore disponible en mairie de quartier ou à l'accueil de votre maison de quartier.

ensavoir+
Mission seniors,
Tél. 03 28 58 74 80

Tous à la Saint-Martin !

Le traditionnel défilé de la Saint-Martin revient cette année !

À Dunkerque-Centre, rendez-vous est donné aux familles le mardi 9 novembre

au jardin du LAAC. Dès 17 h 45, les enfants seront attendus dans le forum du musée, pour le concours de lanternes artistiques et de betteraves ouvragées. Attention, pour cette partie de la fête, l'accès au forum est soumis au pass sanitaire pour les plus de 12 ans !



Puis à 18 h 30, s'élancera la promenade musicale en compagnie de saint Martin et de son âne, dans le jardin, au milieu des buttes enherbées et des sculptures. La distribution des voalaren aura lieu à l'issue du cortège sur le parvis du LAAC.

Rappelons qu'il est vivement conseillé de venir au LAAC en bus, grâce aux navette 100 % gratuites de DK'Bus. Ligne C4 au départ de l'île Jeanty, du Carré de la Vieille et du départ de la Basse Ville et de Soubise.

Des plantations au square Ovion

C'était la touche finale attendue pour faire la rénovation du square Ovion en Basse Ville. Le mercredi 27 octobre, les jardiniers de la Ville ont procédé aux dernières plantations en périphérie du site. Et pour l'occasion, ils ont pu compter sur un renfort enthousiaste : deux groupes d'enfants de l'accueil de loisirs de la Maison de quartier !

Agés de 6 à 10 ans, les jardiniers en herbe ont ainsi mis en terre une centaine de plants : des ceanotes, rosiers, grauras, spirées, perovskias et autre pennisetums. Ces dernières plantations complètent celles réalisées par l'entreprise missionnée sur le chantier. Une action symbolique donc, mais qui boucle la boucle ! En effet, produit dans le cadre du Fabrique d'initiatives locales, le projet de rénovation du square Ovion a ainsi été porté de A à Z par les habitants, en lien avec la Ville.

À vos agendas

• **Mardi 9**

Cérémonie patriotique du 51^e anniversaire du décès du général de Gaulle - 17 h, cénotaphe du beffroi.

• **Mercredi 10**

Cérémonie patriotique en hommage à la brigade des fusiliers-marins - 11 h 30, Jardin de la mémoire.

• **Jeudi 11**

103^e anniversaire de l'armistice du 11

novembre 1918 - 11 h, cénotaphe du beffroi.

• **Samedi 13**

Brocante couverte organisée par le Comité de quartier Glacis-Victoire - de 7 h à 17 h, salle polyvalente des Glacis.

• **Samedi 20**

Déchetterie mobile au Carré de la Vieille - de 8 h à 13 h, parking rue du 11-Novembre.



Basse Ville : participez au Budget participatif !

Le 6 octobre dernier, la Ville a lancé en Basse Ville un nouvel outil au service de la démocratie locale : le budget participatif. « Il s'agit d'un budget de proximité, explique Marjorie Eloy, adjointe à la démocratie locale, à la vie associative, à l'animation et au tourisme. Une enveloppe de 20 000 € est allouée aux habitants pour des projets de petits aménagements

ou d'animation de leur quartier. »

Pour piloter ce budget participatif, une assemblée citoyenne doit se constituer. Les candidatures sont à déposer en mairie de quartier ou en Maison de quartier de la Basse Ville avant le vendredi 19 novembre minuit. En effet, les premières réunions de travail sont programmées en décembre.

Brocante à la puériculture

L'association Materlait œuvre à la promotion de l'allaitement maternel et à ses bienfaits en termes de santé, tant pour l'enfant que pour les parents. Elle organise une brocante couverte le dimanche 21 novembre à la salle polyvalente des Glacis. De 7 h à 15 h, exposants et public sont attendus pour une brocante 100 % puériculture. Vêtements pour enfants, jeux, jouets, livres et articles pour les bébés seront à dénicher !

• Entrée gratuite. Inscriptions 8 €/stand (6 € pour les membres) en ligne via helloasso.com/associations/materlait.

Des quartiers à vivre Malo-les-Bains

La Cahute, une boutique 100 % locale !

C'est un commerce pas comme les autres qui a ouvert ses portes il y a plusieurs semaines au 42 avenue Faidherbe : la Cahute, boutique de l'économie sociale et solidaire et de l'artisanat, accueille essentiellement des créations locales issues du territoire. Imaginée par l'association Entreprendre ensemble en collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, cette boutique d'un genre nouveau vise à valoriser les savoir-faire du Dunkerquois.

Une vitrine du savoir-faire

« Notre objectif est de promouvoir les circuits courts en donnant de la visibilité aux structures locales », résume Emmanuelle Jonvel, chargée de projet au sein d'Entreprendre ensemble. « Les artisans qui mettent leurs produits dans notre boutique n'ont aucun frais à engager et perçoivent l'ensemble des recettes issues de leurs ventes. »

Véritable vitrine de l'économie sociale et solidaire et de l'artisanat, la Cahute propose une thématique particulière tous



les deux mois. « En novembre et décembre, nous avons choisi de travailler autour du thème : consommons 100 % local pour les fêtes de fin d'année. »

Cerise sur le gâteau, des animations, ateliers et démonstrations peuvent être mis en place à l'initiative des structures pour valoriser leur métier et leurs produits.

ensavoir+

Ouvert le mardi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, du mercredi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30. Vous êtes acteur de l'économie sociale et solidaire, créateur, artisan, producteur local et souhaitez intégrer la Cahute ? Pour plus d'informations, contactez le 03 28 63 40 38 ou rendez-vous sur Facebook ou Instagram @lacahutedk.

permanence de l'élue

• Martine Arlabosse, maire adjointe, vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier. Tél. 03 28 26 26 69.

➔ Créer au féminin

À court d'idées cadeaux pour Noël ? Rendez-vous du 12 au 14 novembre à la mairie de Malo-les-Bains pour découvrir l'exposition-vente de l'association Créer au féminin. Sculptures, cartes 3D, art du vitrail, marque-place, peintures, décorations de Noël, tricot, crochet, couture, bijoux ou porcelaines y seront présentés.

ensavoir+

Ouvert vendredi 12 novembre de 17 h à 20 h puis samedi 13 et dimanche 14 novembre de 10 h à 18 h 30

Pour un quartier plus paisible !



Que faire pour réduire la vitesse des véhicules circulant dans le quartier ? Comment améliorer la visibilité nocturne et renforcer la sécurité de tous les usagers de l'espace public ? Pour tenter de trouver des solutions à ces questions, la Ville a engagé à l'automne une démarche de concertation avec les habitants, baptisée « îlots apaisés ».

Mi-octobre, Martine Arlabosse, maire adjointe de Malo-les-Bains, est ainsi allée à la rencontre des riverains de l'école Kléber et de l'école de la Mer pour recueillir leurs observations et leurs ressentis d'usagers réguliers de ces secteurs. Un questionnaire a également été distribué. Afin de poursuivre la concertation, la Ville vous donne rendez-vous d'ici la fin du mois de décembre pour un prochain « Tréteaux-tonnelle » au Méridien.

ensavoir+

Vous avez jusqu'au 26 novembre pour répondre au questionnaire disponible sur le site : www.ville-dunkerque.fr/vous/mon-quartier/malo-les-bains

en bref

➔ Et si on faisait un break ?

Parce qu'il est parfois bon de souffler un peu, surtout lorsqu'on est parents, la maison de quartier organise chaque mercredi de 13 h 45 à 16 h 45 un atelier « break parents ». Un moment rien que pour les parents, sans les enfants, autour d'échanges et d'activités. Gratuit.

ensavoir+

Tél. 03 28 59 69 51

➔ Concertation auprès des seniors

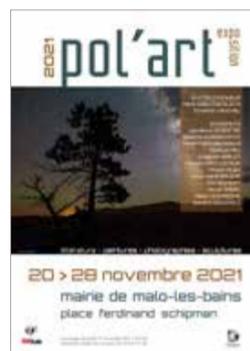
Un grand sondage à destination des seniors et de leurs attentes est ouvert par la Mission seniors jusqu'au 15 novembre. Si vous n'avez pas encore renseigné le questionnaire distribué dans votre boîte à lettres, ou si vous l'avez égaré, sachez qu'il est encore disponible en mairie de quartier ou à l'accueil de votre maison de quartier.

ensavoir+

Mission seniors, tél. 03 28 58 74 80

➔ Salon Pol'Art

Littérature, peintures, photographies, sculptures... Du 20 au 28 novembre, l'association Pol'Art fait salon à la mairie de Malo-les-Bains ! Une douzaine d'artistes y présenteront leur travail. L'occasion également de découvrir les invitées d'honneur de l'exposition : Marie-Odile Casteleyn, sculptrice à Malo-les-Bains, et Christine Vauchel, peintre et auteur de contes et polars pour enfants.



ensavoir+

Exposition ouverte du 20 au 28 novembre, de 14 h à 17 h 30 à la mairie de Malo-les-Bains.

Le retour de saint Martin au camping de la Licorne !

Après une année blanche, saint Martin est de retour au camping de la Licorne pour le plus grand bonheur des enfants. Équipés de leur lampion, les petits Malouins sont invités à retrouver l'âne de saint Martin le mardi 9 novembre dès 17 h 15 au camping de La Licorne. Après le concours de lanternes et de betteraves ouvragées et la traditionnelle photo-souvenir avec saint Martin, les enfants emprunteront en musique les chemins balisés du camping de la Licorne à partir de 18 h 15. Ils se retrouveront ensuite à 19 h 15 pour profiter des voalæren offerts par la Ville et d'un chocolat chaud proposé par l'association Vivre à Malo.



À vos agendas

• Vendredi 5

Atelier découverte des tablettes numériques (sur inscriptions au 03 28 26 27 23) 15 h, bibliothèque de Malo-les-Bains.

• Du 5 au 7

Exposition-vente artisanale Enfance et vie - de 9 h à 17 h 30, mairie de Malo-les-Bains.

• Mercredi 10

Animation lecture « Les mots doux » pour les 0-4 ans et leurs parents

(sur inscription au 03 28 26 27 23) 10 h 30, bibliothèque de Malo-les-Bains.

• Jeudi 11

Cérémonie patriotique marquant le 103^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 - 9 h, monument aux morts place Delta suivi à 9 h 25 du salut des porte-drapeaux sur le parvis de la mairie de Malo-les-Bains.

• Du 12 au 14

Salon Créer au féminin - vendredi 12 de 17 h à 20 h puis samedi 13 et dimanche 14 de 10 h à 18 h 30, mairie de Malo-les-Bains.

• Samedi 13

Réunion sur le thème « HPI et adulte » par l'association Précocéo - 14 h, mairie de Malo-les-Bains.

• Du 20 au 28

Salon Pol'art (exposition de peintures) - de 14 h à 17 h 30, mairie de Malo-les-Bains.

Saint Martin a (encore) perdu son âne !

C'est avec un plaisir tout particulier cette année, après une trêve d'une année due à la crise sanitaire, que le quartier donne rendez-vous aux familles pour la fête de la Saint-Martin ! Les plus jeunes d'entre nous découvriront émerveillés la légende de ce saint étourdi et de son âne fugueur. Aux côtés du saint homme, ils chercheront l'équidé disparu... et recevront avec fierté et bonheur les voalaeren offerts à leurs papilles en remerciements. Quant aux plus grands, nul doute que la scène ravivera des souvenirs d'enfance colorés et joyeux...

Rendez-vous est ainsi donné le mardi 9 novembre à 17 h, en mairie de quartier tout d'abord, pour le concours de lanternes artistiques et betteraves ouvragées. Puis le défilé s'élancera à 18 h 15 dans les allées du parc du Fort, suivi de la distribution des pâtisseries tant attendues.

Double dose à Dessinguez

Notez qu'à Petite-Synthe, les enfants sages auront droit à une double dose de Saint-Martin ! En



effet, depuis quelques années désormais, dans le cadre d'un partenariat avec Fort-Mardyck, les habitants du quartier Dessinguez sont également conviés à l'événement organisé le vendredi 12 novembre. Un

concours de lanternes se tiendra dès 17 h à l'école Dessinguez, avant le défilé, ponctué par un spectacle lumineux sur le parvis de la mairie de Fort-Mardyck et là aussi la distribution des voalaeren.

Parution du N°21 des Cahiers d'HISPASEC

L'association HISPASEC a publié récemment le 21^e de ses cahiers, intitulé « L'huilerie Marchand, une réussite familiale ». L'occasion cette fois de (re)découvrir l'histoire des fondateurs de la société, celle des ouvriers, de l'outillage, de l'usine de Dunkerque et ses annexes à Petite-Synthe et Coudekerque-Branche, l'usine reconstruite à Petite-Synthe, la réussite des Marchand et leurs propriétés sur le Dunkerquois.



À vos agendas

- **Jeudi 11**
- Concours de belote proposé par le SMPS Dunkerque Basket - de 9 h à 18 h, salle de la Concorde.
- Cérémonie patriotique 9 h 30, cimetière de Petite-Synthe.
- **Vendredi 12**
Information des lycéens dans le cadre de la Journée mondiale du diabète - salle de la Concorde.
- **Samedi 13**
Mini-déchetterie mobile de 8 h à 13, parking de la rue des Cigales.
- **Mardi 16**
Assemblée générale de l'ADRA - de 13 h 30 à 18 h 30, salle de la Concorde.
- **Samedi 27 et dimanche 28**
Marché de Noël organisé par l'APSA - de 10 h à 18 h, salle de la Concorde.

permanence de l'élu

- **Johan Bodart, maire adjoint, vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 9 h à 12 h, en mairie de quartier.**
Tél. 03 28 26 25 04.

→ La Mairie à l'écoute des seniors

Du 2 au 5 novembre, s'est déroulée à la salle de la Concorde la distribution annuelle des colis aux seniors du quartier. L'occasion pour Johan Bodart, maire-adjoint, d'aller à la rencontre de nos anciens. Une démarche symbolique à cette période de l'année, qui entendait réaffirmer la volonté de l'équipe municipale à maintenir un lien étroit entre les seniors et leurs élus. Rappelons que la grande enquête organisée par la Mission seniors se poursuit jusqu'au 15 novembre minuit. Si vous n'avez pas encore renseigné le questionnaire distribué dans votre boîte à lettres, ou si vous l'avez égaré, sachez qu'il est encore disponible en mairie de quartier ou à l'accueil de votre maison de quartier.

ensavoir+
Mission seniors, Tél. 03 28 58 74 80

→ Un radar pédagogique rue Pérès

Dans sa politique de lutte contre la violence au volant, le quartier de Petite-Synthe s'est doté d'un radar pédagogique. Capable d'enregistrer les données, l'appareil sera déployé prochainement dans la rue Achille-Pérès, en réponse à la demande des riverains. L'analyse des relevés permettra d'établir des constats en termes de vitesse et de flux de circulation.

Le secteur Louis-XIV à la loupe

Le mardi 19 octobre, à la B!B de Petite-Synthe, s'est tenue la seconde rencontre de la Fabrique d'Initiatives Locales « Îlot apaisé Louis-XIV » qui a pour but de solutionner les problèmes de vitesse, sécuriser les parcours aussi bien piétons que cyclistes et adapter l'éclairage public. Sous forme d'atelier, les habitants ont apporté des pistes de réponses aux points noirs identifiés dans les secteurs ciblés : la rue Franchet d'Esperey et ses abords ; les alentours de l'école Jules-Ferry et de la place Louis-XIV ; les abords de l'église Saint-Antoine ; les environs de l'école Andersen et la rue du Banc-Vert. Des solutions ont été esquissées pour lutter contre la vitesse excessive, améliorer la signalétique, sécuriser les intersections, optimiser la collecte des déchets et la propreté. Des interventions sur certains secteurs ont été identifiées et l'idée d'une zone 30 élargie fait son chemin... Ce travail se poursuivra avec un diagnostic



en marchant au départ de l'école Jules-Ferry le lundi 8 novembre à 17 h 30, afin d'évaluer l'éclairage à la tombée de la nuit. Une réunion dédiée à l'intersection rue du Banc-Vert/rue de Rome sera aussi proposée le mardi 23 novembre à 17 h 30 à la B!B de Petite-Synthe. Enfin, sachez que le lundi 6 décembre, à 17 h 30 à l'auditorium Bizet, une restitution des travaux de la FIL sera proposée. À cette occasion, les interventions envisagées seront soumises à l'approbation des habitants.

La Fête de la soupe s'invite place Saint-Nicolas



La Fête de la soupe de la Maison de quartier Pasteur se tiendra cette année le samedi 20 novembre dans les locaux de l'ADUGES... et sur la place Saint-Nicolas, voisine de quelques mètres !

Podium et chalets

À partir de 9 h, les participants au concours, individuels comme collectifs (groupe de 5 personnes maximum), pourront déposer leurs soupes. Précisons que les inscriptions sont obligatoires et possibles jusqu'au vendredi 12 novembre, en maison de quartier ou par mail à l'adresse pasteur@aduges.org. À partir de 10 h 30, le jury procédera à l'analyse des candidatures...

les papilles en éveil ! Le midi, un repas (payant) sera proposé aux candidats titulaires du pass sanitaire.

En lien avec la mairie de quartier, la journée se prolongera de 13 h 30 à 17 h sur la place Saint-Nicolas, en s'ouvrant à tout public. Podium et chalets seront installés pour un moment convivial. Proclamation des résultats, présentation des lauréats, animations musicales et dansées, petite restauration, stand photo et chamboule-tout sont notamment au programme d'une édition 2021 de la Fête de la soupe, placée sous le signe du plaisir : celui de se retrouver, tout simplement !

Manifestation organisée dans le respect des gestes barrières.

Des habitants imaginent l'aménagement d'un **jardin partagé**

C'est un jardin... pas encore extraordinaire, mais déjà remarquable ! À l'angle des rues Carton-Lurat et Parmentier, un espace vert délaissé au droit du groupe scolaire Péguy-Jaurès, face à l'IME, fait l'objet d'une démarche collective d'aménagement, menée par des parents d'élèves et riverains. Habités à discuter à la sortie de l'école face à ce bout de terrain qui leur tendait les bras, ces derniers ont eu l'idée d'y aménager un espace de rencontre, de loisirs et d'éducation populaire.

« *Nous avons pris contact avec la Mairie*, indique Antoine Tresca, parent d'élève, *qui a favorablement accueilli notre projet.* » En effet, le quartier de Rosendaël cherche à valoriser les initiatives vertueuses d'habitants, soucieux des questions d'inclusion ou de transition écologique et sociétale. La



Une première phase de plantations (bulbes de fleurs) s'est déroulée le 26 octobre.

dernière Fête des voisins, organisée sur le futur jardin partagé, a ainsi été l'occasion de faire la promotion du projet !

Pique-nique, jeux et plantations

Un projet qui s'articule autour d'une vaste palette d'usages à développer progressivement : petit

boulodrome, jeux tracés au sol pour les enfants, tables de pique-nique, poulailler, bacs de plantations, nichoirs... Autant d'entrées à cet espace qui se veut ouvert à tous : élèves du groupe scolaire et de l'IME, riverains, amoureux de la nature ou même simples passants ! Engagé dans une gestion autonome de l'espace, le collectif d'habitants y accèdera

donc librement pour l'animer selon les envies de chacun. Toutefois, concernant les aménagements d'importance, la Ville accompagnera les habitants.

Dès le mois dernier, les premiers bulbes de fleurs étaient mis en terre... Au jardin extraordinaire, grâce à l'imagination et l'entrain d'habitants motivés, les choses n'ont pas traîné !

Antoine Tresca, parent d'élève

« L'idée, c'est de faire un peu de jardinage avec les enfants. Et au-delà, d'aménager un lieu de rencontre ouvert sur le quartier, ses riverains et ses usagers. Tout le monde n'a pas la chance en effet d'avoir un jardin ou une cour... Ce délaissé de terrain n'a pas d'usage identifié aujourd'hui et la Ville nous a confirmé qu'elle n'avait pas de projet pour le moment à cet endroit. Nous allons donc l'investir progressivement, en lien avec la Mairie. »

Nelly Cheraud, directrice de l'école maternelle Charles-Péguy

« Nous n'avons pas encore bien défini le rôle qui pourrait être le nôtre et les actions que nous pourrions mener dans le cadre de ce projet de jardin partagé. Mais nous sommes évidemment partants, dans des temps de décloisonnement notamment. Pour découvrir les plantes et le cycle de la nature par exemple, mais aussi pour de la décoration et des actions ponctuelles, à imaginer bien sûr en lien avec les parents d'élèves. »

Lucie Le Comte, éducatrice spécialisée à l'IME

« Avec ce projet, nous espérons créer du lien entre les enfants de l'IME et ceux des écoles voisines. Mais aussi avec d'autres personnes du quartier. L'objectif, c'est évidemment l'ouverture et l'inclusion ! Et puis, comme nous avons déjà un petit jardin à l'IME que nous cultivons, le jardin partagé sera l'occasion de valoriser le savoir de nos enfants : ils pourront transmettre aux autres ce qu'ils ont appris. »

La Saint-Martin de retour au parc Coquelle !

La tradition fait son grand retour dans nos quartiers à l'occasion de la Saint-Martin. Les enfants (et leurs parents) seront heureux de participer ensemble au fameux défilé nocturne, sur les traces de saint Martin et de son âne fugueur !

Rendez-vous est donné le mardi 9 novembre au parc Coquelle dans une ambiance musicale assurée par les Doedelzacks de la Côte. Le jury du concours de lanternes ouvragées se tiendra à 17 h 30, salle Alix-Moraël (port du masque obligatoire). Le cortège s'élancera à 18 h 30, accompagné cette fois par les musiciens de l'OHDR et les sapeurs-pompiers, éclairés de leurs flambeaux. La distribution aux enfants des délicieux voolaeren ponctuera l'événement, vers 19 h sur le parvis de la salle Alix-Moraël.

Des animations avec l'ADUGES

En amont de la manifestation, l'ADUGES multipliera les animations autour de la Saint-Martin. À la Tente Verte, un atelier



parents-enfants a été ainsi organisé le jeudi 4 novembre, de 17 h à 20 h, pour réaliser des lanternes. À Rosendaël-Centre, une proposition similaire sera faite aux familles le lundi 8 novembre, de 15 h à 18 h (ouvert à tous). Le lendemain, un goûter sera programmé de 16 h 45 à 18 h, avant la participation au défilé (ouvert à tous). Enfin, sur les réseaux sociaux de la Maison de quartier, les ados présenteront un conte animé...

permanence de l' élu

• Jean-François Montagne, maire adjoint, vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier.
Tél. 03 28 26 27 77.

en bref

➔ L'avenue du Stade en travaux

Du 22 au 25 novembre, des travaux de rénovation de la couche de roulement seront réalisés par la Communauté urbaine sur l'avenue du stade. En conséquence, d'importantes perturbations de la circulation sont à prévoir durant la semaine.

Les 22 et 23, une première phase de travaux entraînera la fermeture de la chaussée, dans le sens qui va aux Fleurs - boulevard Sainte-Barbe. Puis, les 24 et 25 novembre, l'autre partie de la chaussée, du boulevard Sainte-Barbe vers le quai aux Fleurs, sera à son tour neutralisée comme suit : en permanence entre le boulevard et le rond-point de l'Octroi ; jusqu'à 11 h, entre le rond-point et le quai.

➔ La Tente Verte mobilisée pour le Téléthon

Le samedi 27 novembre, la Maison de quartier de la Tente Verte se mobilise pour le Téléthon. De 14 h à 18 h, un loto familial sera organisé. Ouvert à Tous.

ensavoir+
Tél. 03 28 59 69 43

➔ « Tous à la Tente Verte ! »

Du mercredi 24 au samedi 27 novembre, la mairie de quartier de Rosendaël s'invite à la Tente Verte pour venir à votre rencontre. Toute une équipe d'élus, de techniciens et de partenaires de la Ville vous présentera durant quatre journées les grandes orientations retenues pour aménager l'espace public autrement. Pour construire ensemble une autre vie de quartier, pour prendre plus de bon temps à la Tente Verte... Dans la Maison de quartier, devant l'école Jules-Verne ou encore dans vos rues, les opportunités de rencontres et d'échanges conviviaux seront multiples. S'informer, c'est décider ! Participez à ces temps de rencontre, et devenez acteur d'une Tente Verte plus accueillante encore !

À vos agendas

• Samedi 6 et dimanche 7



Brocante couverte organisée par le Modélisme ferroviaire dunkerquois de 8 h à 17 h, salle Paul-Machy.

• Jeudi 11

Cérémonie patriotique 9 h 50, place de l'Abbé-Bonpain.

• Dimanche 21

Loto proposé par l'association carnavalesque Les Acharnés - de 10 h à 20 h, salle Paul-Machy.

• Mardi 23

« Occupation ancienne dans la dune de Leffrinckoucke, du premier âge du fer à l'époque médiévale », conférence par Amélie Corsiez de la Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie - 18 h 30, salle des fêtes.

• Samedi 27 et dimanche 28

Brocante organisée par l'Amicale des arbitres des Flandres maritimes - de 7 h 30 à 18 h le samedi et de 7 h 30 à 17 h le dimanche, salle Paul-Machy.

Saint-Martin : à vos lanternes !

Saint Martin est de retour cette année pour le plus grand plaisir de tous !

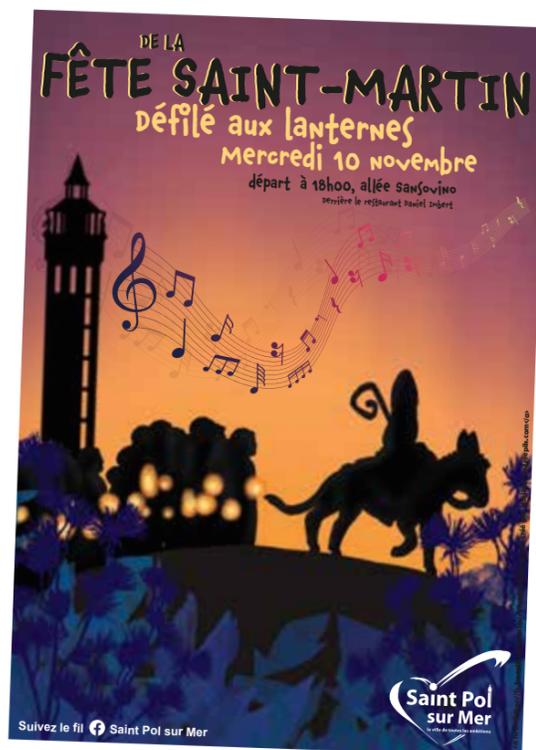
Il passera par Saint-Pol-sur-Mer le mercredi 10 novembre.

La commune associée a offert des betteraves à tous les enfants le 26 octobre dernier afin de réaliser une belle lanterne pour le défilé de la Saint-Martin.

Ils ont déposé leurs réalisations pour participer au grand concours. Chacun est reparti avec une belle surprise !

Le défilé du 10 novembre

Le défilé de la Saint-Martin à Saint-Pol-sur-Mer aura lieu le mercredi 10



Les musiciens rythmeront le défilé de la Fête de Saint-Martin pour le plus grand plaisir des petits et grands.

novembre à 18 h en présence de saint Martin, de son âne et des musiciens de la commune.

Le défilé débutera allée Sansovino, (derrière le restaurant Daniel Imbert), pour continuer en direction des rues François, Rude, Clemenceau, Parmentier, Victor-Hugo, Roger-Salengro, République, Rambout et Gittinger. L'arrivée se fera au

Centre Jean-Cocteau avec une distribution de voalaeren offerts par la commune associée. Les pâtisseries ont été achetées dans les boulangeries partenaires de l'événement en soutien au commerce local.

ensavoir+
Service des Fêtes : 03 28 59 67 43



➔ Soutien aux commerces locaux : des bons d'achat pour les séniors pendant les fêtes de fin d'année

Chaque année, la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer propose au moment des fêtes de fin d'année de participer à des banquets pour un bon moment de convivialité, ou de recevoir un colis.

Une nouveauté cette année, et avec pour objectif de soutenir les commerces de proximité, les séniors ont la possibilité de se faire remettre des bons d'achat à dépenser dans les commerces partenaires de Saint-Pol-sur-Mer.

➔ Le service Emploi / Insertion recrute des agents de circulation

Le service Emploi / Insertion de la commune associée recrute chaque mois des agents de circulation pour les passages piétons afin de sécuriser les abords des écoles.

Présentez-vous à l'accueil du service pour postuler aux demandes de recrutement.

ensavoir+
Service Emploi / Insertion - 299 rue Victor-Hugo - F Service Emploi Insertion



Des nouveaux équipements et locaux pour la police municipale

Le 260 rue de la République à Saint-Pol-sur-Mer est désormais le nouveau quartier général de la police municipale. Dans ces nouveaux locaux, plus accueillants et mieux visibles, un bureau est mis à disposition pour les habitants qui souhaiteraient faire part de leur problématique en toute discrétion.



Christophe Claeys, Maire de la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer, a inauguré les nouveaux locaux de la police municipale, en présence de Frédérique Plaisant, adjointe au maire de Dunkerque en charge de la tranquillité publique et de l'état civil et des élections.

La police municipale en chiffres

La police municipale de Saint-Pol-sur-Mer compte aujourd'hui 10 policiers ainsi que 7 agents de surveillance

de la voie publique et une secrétaire administrative. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Les agents de la police municipale restent malgré tout joi-

gnables par téléphone de 8 h à 21 h pour toute intervention.

ensavoir+
260 rue de la République
Tél. 03 28 29 66 39

Renouvellement urbain : inauguration de l'espace Méli-Mélo



Le projet de renouvellement urbain (NPNRU) a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie et de promouvoir la mixité sociale. Les habitants du quartier Guynemer/Jean-Bart ont participé avec bonheur à l'inauguration de leur nouvel espace de convivialité nommé Méli-Mélo.

Le mobilier a été confectionné par les habitants avec le soutien d'Habitat du Nord, des Compagnons Bâisseurs et des services techniques.

Désormais, tous pourront profiter de la verdure et du mobilier confectionnés par les habitants et le service de la Politique de la ville. Des animations seront organisées sur cet espace chaque mois, découvrez la programmation à venir ci-contre.

ensavoir+
Tél. 03 28 59 67 30
NPNRU Saint Pol sur Mer

➔ Les animations dans le cadre du NPNRU

Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous :

- Mercredi 17 novembre de 14 h à 16 h 30 : chantier participatif au jardin partagé, fabrication de mangeoires pour les oiseaux par les adultes et fabrication de boules de graisses par les enfants.
- Mercredi 8 décembre de 14 h à 16 h 30 : atelier "dépolluer son intérieur grâce aux plantes".

Les animations auront lieu à l'Espace Méli-Mélo (anciennement l'espace libéré de la Maison des associations - résidences Guynemer).

ensavoir+
Tél. 03 28 59 67 30
NPNRU Saint Pol sur Mer

en bref

➔ Don du sang

Mercredi 10 novembre de 15 h à 19 h
• Ferme Marchand
Salle Clerginet
77 avenue Edmond-Flamand.

➔ Noside Story

Mercredi 17 novembre de 14 h à 16 h
À partir de 10 ans
Gratuit - sur inscription
Dans cette aventure, vous serez confronté à une vieille connaissance, le Professeur Noside. Ce dernier a un nouveau plan machiavélique pour mettre à mal la région. À vous de l'arrêter à temps.

• Médiathèque Émile-Zola
Centre Jean-Cocteau,
boulevard de l'Aurore
Tél. 03 28 29 66 33.

➔ Les mystères de Pékin

Dimanche 21 novembre de 10 h à 11 h
Atelier parent / enfant 4-6 ans
Gratuit - sur inscription
Qui a glissé un lézard dans le thé de Lady Shar-Ming ? Est-ce le mystérieux Hedi Dong ? Il faut rendre visite aux témoins pour récolter des indices et retrouver le coupable.

• Médiathèque Émile-Zola
Centre Jean-Cocteau,
boulevard de l'Aurore
Tél. 03 28 29 66 33.

➔ Festival de l'orchestre d'accordéon de Saint-Pol-sur-Mer

Dimanche 5 décembre à 15 h
Centre Romain-Rolland
Avenue Maurice-Berteaux
Entrée libre, pass sanitaire et masque obligatoires (à ce jour)

• Centre Romain-Rolland
Avenue Maurice-Berteaux
03 28 61 04 58.

➔ Facebook

• Saint-Pol-sur-Mer
• La culture nous tient à cœur
Saint-Pol-sur-Mer
Retrouvez toute l'actualité sur les pages de la commune associée.

Première édition de la Semaine de la culture



La Fête du théâtre se réinvente dans la commune associée. À l'initiative de la municipalité, en lien avec l'AFMACS, la première édition de la Semaine de la culture se tiendra du 17 au 24 novembre à Fort-Mardyck. Après de longs mois de restrictions, nombreux sont celles et ceux à souhaiter renouer enfin avec le monde de la culture, impatients d'épancher leur soif de réflexion, de sourires, de rires, ou d'assouvir leurs attentes musicales et théâtrales notamment.

Une programmation variée

Une programmation variée, mêlant art dramatique, chants, conférence et spectacle jeune public, est proposée. La semaine débutera le mercredi 17 novembre, à 18 h à la Maison de la musique, avec une soirée Boris Vian. Un événement en présence de Nicole Bertolt, représentante de la Cohérie Boris-Vian et conseillère scientifique de l'exposition « Boris Vian » de la Bibliothèque nationale

de France, qui veille aujourd'hui sur l'œuvre de l'auteur de « J'irai cracher sur vos tombes » et de « L'écume des jours ». Musique, chant et lecture sont au menu de cette soirée inaugurale (inscriptions au centre socio-culturel, tél. 03 28 21 56 84). Le vendredi 19 novembre, à 19 h 30 à la salle des fêtes, c'est la compagnie Théâdra (la troupe de théâtre de l'ADRA) qui donnera à voir la pièce « Adultère et Conséquences ».

Le mardi 23 novembre, dès 18 h, la salle des fêtes accueillera une conférence sur Jean Deconinck, animée par Roméo Ragazzo, ancien maire de la commune associée.

Enfin, le mercredi 24 novembre, à 15 h à la salle des fêtes, les 2-3 ans et leurs parents sont invités pour un spectacle de marionnettes intitulé « Couleur miel », sur le thème de la nature et des insectes.

Manifestations accessibles sur présentation du pass sanitaire.

ensavoir+
Mairie de Fort-Mardyck
Tél. 03 28 59 68 00

La Saint-Martin de retour à Dessinguez !



La tradition de la Saint-Martin est de retour à Fort-Mardyck en lien avec les voisins de Petite-Synthe. Le vendredi 12 novembre à 18 h, saint Martin et son âne seront au départ de l'école Dessinguez pour un défilé éclairé aux lanternes. La procession sera suivie d'un spectacle lumineux et de la distribution des voalaeren.

Notez qu'en préambule, dès 17 h au sein de l'école, un concours de lanterne est organisé pour les enfants de Fort-Mardyck et Petite-Synthe.

en bref

➔ Brocante aux jouets

L'AFMACS organise une brocante aux jouets le samedi 6 novembre, de 9 h à 16 h, à la salle des fêtes.

- Renseignements et inscriptions au 03 28 21 56 84.

➔ Loto

Le FMOC Football propose un loto le jeudi 11 novembre, à partir de 13 h 30, à la salle des fêtes sur inscriptions.

- Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

➔ Plan de déplacements

Une réunion publique sur le plan de déplacements est programmée le mardi 16 novembre, à 18 h 30, à la salle des fêtes. L'occasion pour les riverains et usagers de faire le point sur la concertation menée sur le sujet depuis une année.

➔ Danse

L'association Starlight organise une soirée dansante avec repas (paëlla) le samedi 20 novembre, à 20 h, à la salle des fêtes.

- Renseignements et inscriptions au 06 26 42 32 12.

➔ Marché de Noël

L'association Aider et connaître organise son marché de Noël le dimanche 28, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes. Une petite vingtaine d'exposants est attendue avec des produits alimentaires régionaux, bijoux, sculptures, peintures, décorations de Noël. Vin chaud et gaufres agrémenteront encore l'événement.

- Entrée libre sur présentation du pass sanitaire.

Ils font bouger Dunkerque... Portraits de celles et ceux qui, par leur dynamisme et leur esprit d'initiative, contribuent au rayonnement de Dunkerque bien au-delà de ses frontières.

Nicolas Huret

Il investit dans la cryothérapie



Pas question ici de vous faire congeler ni même, malgré Halloween, de vous glacer les sangs ! Non, le projet du Dunkerquois Nicolas Huret, « Opale Cryo », porte sur la récupération musculaire après le sport ! À 44 ans, et profitant d'une rupture conventionnelle d'avec le monde de l'industrie, Nicolas, passionné de cyclisme par ailleurs, s'est intéressé à la cryothérapie.

Assistant sportif pour l'équipe B&B Hôtels, il a alors imaginé équiper un camion d'un caisson cryogénique et d'accompagner les coureurs sur leurs lieux de compétition. Tour de France, Paris-Roubaix, Paris-Nice, le Dauphiné Libéré, les classiques des Flandres... sont aujourd'hui à son calendrier. « Le caisson, refroidi à l'azote entre -110 et -140 degrés, permet d'éliminer les toxines et de détendre les muscles... en trois petites minutes. Pour les cyclistes notamment, il vient en complément des soins traditionnels, pour une meilleure qualité de sommeil par exemple. » Entre deux déplacements vélo, Nicolas Huret est présent sur les événements sportifs du littoral. Compétitions de golf, tournois de padel tennis, triathlons... les organisateurs peuvent compter sur son enthousiasme et sur le service mobile qu'il propose aux sportifs de tout crin !

Quentin Philizot et Leslie Jacquemart

Leur credo : le logement intergénérationnel !



Tous les deux sont architectes. Tous les deux vivaient à Bruxelles et Lille. Et tous les deux ont eu l'envie de venir s'établir... en Basse Ville ! « On cherchait une maison dans le Dunkerquois et cette opportunité s'est présentée. » Outre leur propre logement, ils rachètent un second immeuble qu'ils réhabiliteront : « Nous aurons 1 studio, 1 T2 et 1 T3, ce dernier étant réservé à ma mère », explique Quentin qui assume un choix d'habitat intergénérationnel.

« L'intimité de chacun sera garantie, mais certains espaces pourront être communs, comme le jardin que nous partagerons avec ma mère. L'idée, c'est d'apprendre à vivre différemment. Ça donne un supplément d'âme à notre projet d'habitation ! »

Le hasard veut que Leslie et Quentin ont pris connaissance par hasard du projet de résidence intergénérationnelle portée par la collectivité rue Saint-Charles, via le projet de SIA. « C'est une coïncidence, mais cet écho à quelques rues nous conforte dans notre réflexion. » De par leur métier, les deux trentenaires se disent les mieux placés pour comprendre comment se projeter dans la rénovation d'un quartier. « Et le fait de montrer l'exemple en choisissant de vivre en Basse Ville est un moteur pour nous, un défi aussi ! »

Nicolas Lazic

Un Dunkerquois au « Meilleur pâtissier » !



Il a fait une entrée fracassante dans le concours en proposant un gâteau en forme de slip ! Longue barbe, carrure imposante, rire franc et joyeux, Nicolas Lazic participe à la 10^e édition du « Meilleur pâtissier » sur M6. Une fierté pour ce Dunkerquois de 43 ans, véritable « bec à sucre » ! « Ma passion pour la pâtisserie est sûrement née dès l'enfance. Je traînais dans les jupes de ma mère quand elle faisait des gâteaux. Quand on voit sa maman faire, forcément, ça donne envie. » Mais c'est surtout à la naissance de sa fille que Nicolas a eu le déclic. « Quand j'ai eu ma fille, j'ai voulu lui faire plaisir. La pâtisserie, c'est le partage, c'est l'amour ! »

Équipé d'un vieux batteur Moulinex, Nicolas se lance dans des préparations variées et se plonge au fil des ans dans les ganaches montées, les noisettes torréfiées et autre petits plaisirs sucrés. « Il y a eu des réussites et aussi plusieurs échecs. Depuis que je regarde l'émission du « Meilleur pâtissier », je me suis perfectionné. Au départ, mes gâteaux étaient comme moi : très généreux comme le bonhomme ! Aujourd'hui, j'essaie toujours de donner beaucoup mais je prête aussi plus d'attention aux détails ! »

Suivez Nicolas sur sa page Instagram : nico.lmp10

Rassemblement républicain pour Dunkerque en mouvement

Le renouvellement urbain de Dunkerque se poursuit pour améliorer le cadre de vie des habitants et faire progresser le logement pour tous dans notre ville !

À la Tente Verte, Partenord va démolir la moitié nord de la barre Schuman et rénover la moitié sud

Depuis plusieurs années, les résidents de cet immeuble alertent sur la vétusté avancée de leur habitat. Suite à notre interpellation, Partenord a annoncé lors d'une réunion publique la destruction d'une moitié de l'ensemble fin 2023 et la rénovation totale de la seconde en 2024. Cette annonce a le mérite de donner une perspective aux habitants, dont le relogement débutera en 2022 pour la partie démolie. Dans ce secteur marqué par une forte densité urbaine, cette opération ouvre une formidable opportunité de transformation profonde : désenclavement, renforcement de la place du végétal, aménagements offrant plus de qualité urbaine... tous ces enjeux seront au programme de la prochaine Fabrique d'Initiatives Locales qui va débiter sur le secteur de la Tente Verte.

Au Banc Vert, la destruction de la tour Gambetta marque le début de la transformation du quartier

En décembre prochain, la tour Gambetta aura vécu. Les entreprises chargées de sa démolition effectuent en ce moment les travaux préparatoires à sa démolition, gérée par Flandre Opale Habitat. Dès 2022, elle sera remplacée par un équipement innovant qui regroupera les écoles Giono et Meurisse, la maison de quartier et le restaurant scolaire. Ce bâtiment, construit en ellipse, aura en son cœur la cour de récréation résiliente, et ses abords accueilleront un grand parc urbain qui viendra améliorer le cadre de vie d'un quartier lui-aussi marqué par sa très forte densité urbaine.

Cette opération de renouvellement urbain, financée par la Communauté urbaine avec le concours de l'État, sera la première d'une longue série. En ce moment-même, ce sont les résidents de la tour voisine, la tour « Creuse », qui sont en cours de relogement. À quelques encablures, les logements sortent de terre sur l'emprise de l'ex piscine Leferme et sur le clos de l'escadrille des cigognes, tandis que début 2022 les nouveaux habitants de la rue du Repos emménageront dans les habitations construites par Partenord.

Le renouveau de la Basse Ville va se poursuivre
Longtemps marquée par un nombre élevé de friches d'habitations, la Basse ville retrouve progressivement des couleurs. À l'occasion d'une réunion sur le dispositif innovant de budget participatif qu'expérimenteront les habitants en 2022, nous avons détaillé les nombreux projets qui vont venir conforter l'attractivité retrouvée du quartier. De fait, après la rénovation totale du 16 rue de l'Abbé Choquet et l'inauguration cet été du nouveau square Ovion et de son « Banana's Parc », d'autres travaux ont commencé. L'ex collègue Saint-Joseph est en cours de démolition pour être remplacé par une résidence intergénérationnelle et intrafamiliale, unique à Dunkerque, gérée par la bailleur SIA. À quelques dizaines de mètres, la future pension de famille ADOMA est en train de sortir de terre, effaçant du paysage trois immeubles en friche.

En 2022, de nombreux projets vont démarrer. Citons une résidence pour personnes âgées et des maisons individuelles en location/accession boulevard Victor-Hugo, la rénovation de la tour Victor-Hugo, la réfection à usage d'habitation de l'immeuble d'intérêt patrimonial à l'angle des rues du Fort Louis et de l'Abbé Choquet ainsi que l'effacement des friches des 11 et 13 rue Saint-Mathieu et du linéaire allant du numéro 4 au numéro 16 de la rue Albert-Sauvage pour accueillir toujours plus de nouveaux Dunkerquois.

De plus, signe de notre attachement au cadre de vie quotidien des habitants, la Basse Ville sera le deuxième quartier de Dunkerque, après les Glacis, à avoir son concierge de quartier. Un relais utile pour améliorer encore l'action publique quotidienne du quartier.

Le secteur du palais de justice repart de l'avant

Avec l'arrivée d'un cabaret rue Albert 1^{er}, l'annonce de la reprise par Florent Ladeyn de l'ancienne crèche municipale, l'ouverture d'un coliving au 6 rue Dampierre, la nouvelle boucherie à l'angle des rues Dumont et Marengo, la perspective du plan de ravalement des façades rue Thiers et la réhabilitation par Flandre Opale Habitat de l'immeuble du 30 rue de Séchelles, ça bouge dans le secteur. Là encore, d'autres projets vont venir amplifier le renouveau, comme la destruction en cours de l'ex-clinique de radiologie rue de Soubise remplacée par un programme de logements, l'annonce d'un autre programme de logements au bout de la rue Albert 1^{er} et le démarrage par Flandre Opale Habitat de la construction d'un immeuble résidentiel dans la dent creuse, à l'angle des rues Marengo et Séchelles.

Défi Dunkerquois Rassemblement national

Piétonnisation du centre-ville : la parole au peuple

Vergriete veut piétonniser le centre-ville et la Citadelle. À sa manière : de façon unilatérale et autoritaire. Bien sûr, il dira que des consultations ont eu lieu, que tous se sont rangés à son avis et que seuls quelques râleurs ont contesté. On connaît la chanson !

Une décision si importante ne peut se prendre sans l'accord d'une large majorité de Dunkerquois. Les commerçants ont leur mot à dire. Les riverains aussi. La solution est donc, comme pour le parc éolien, un référendum local. Le maire de Dunkerque a-t-il assez de cran pour se soumettre au vote d'un peuple qu'il méprise ?

Saisie de cocaïne et commando armé : Dunkerque zone de non droit ?

Le 1^{er} octobre, plus d'une tonne de cocaïne a été saisie sur un cargo, dans le port de Dunkerque. Peu après, l'équipage du navire a été séquestré par une dizaine d'individus armés. Certains marins ont même été violentés.

La presse a parlé d'un commando composé d'hommes « très organisés et très bien renseignés » qui ont pu s'introduire sur le port sans problème. Cela ne peut que susciter interrogations et inquiétude. Dunkerque est-elle devenue une zone de non-droit ?

Liberté pour les travailleurs

Le « passe sanitaire » perturbe l'organisation d'entreprises et de collectivités. Face à cette situation, des élus agissent en faveur de la liberté vaccinale. Julien Sanchez, maire de Beaucaire, a changé l'affectation d'agents de mairie non vaccinés sur des missions où le passe n'est pas obligatoire. Ces agents ont ainsi gardé leur emploi, sans perte de salaire.

Le prix du gazole doit baisser

Le prix du gazole a battu son record historique. Il dépasse les 2 euros par endroits ! Pour les Français les plus modestes, qui doivent utiliser leur voiture pour travailler, se soigner et se nourrir, les carburants représentent 10% de la totalité de leurs dépenses. Or, 60% du prix de l'essence est composé de taxes. Nous demandons une baisse de la TVA, pour la passer à 5,5% contre 20% aujourd'hui. À chaque plein, 9 euros seraient économisés !

Avec Vous, pour Vous, Soyons Dunkerquois

Alerte sur la collecte !

Notre travail se poursuit avec sérieux et détermination. Alors que nous ne cessons de mettre en garde et de tirer la sonnette d'alarme sur la mise en place du fameux « projet Oslo » qui concerne la collecte des ordures ménagères, nos craintes se sont vues totalement justifiées par le débat que nous avons soulevé au dernier conseil de la communauté urbaine de Dunkerque.

En effet, loin des annonces triomphales du président et de son adjoint, force est de constater que le compte n'y est pas.

Pas d'études sérieuses, des dysfonctionnements majeurs dans la collectes, des incohérences flagrantes, un tri inefficace qui se traduit par des incinérations importantes, une multiplication des allers-retours de camions qui, ne pouvant compacter les sacs au risque de les faire éclater, sont plus rapidement pleins, un bénéfice environnemental proche de zéro...la liste est longue et mérite bien plus que des effets de manches afin de satisfaire aux exigences d'une communication sur « la transformation écologique du territoire. »

Nous exigeons une étude indépendante sur ce projet, sur ses conséquences pour nos finances publiques, les conditions de travail des agents de la collecte, sur l'avenir de Triselec, sur les conséquences environnementales et le coût carbone ; faudra-t-il acheter une nouvelle flotte de camions pour la collecte (des camions compartimentés) ?

On nous annonce les résultats le 12 novembre d'une étude à laquelle nous n'avons été associés ni de près ni de loin, dont nous ignorons la méthode utilisée et comment sont analysés les résultats. Ce n'est ni sérieux ni acceptable au regard des conséquences pour le contribuable.

C'est le monde entier qui s'invite à l'auditorium Bizet !

Le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique (CMAD), ce sont plus de 900 élèves qui suivent des cours sur le site de l'Esplanade et des interventions dans les écoles, mais également l'auditorium Georges-Bizet qui propose une programmation de qualité, à petits prix, rue de la Bastille à Petite-Synthe.



Des enfances d'écrivains racontées par Romain Renucci le 26 avril.

© Raynaud de Lage

« Ce volet diffusion-crédation est indissociable de nos missions d'enseignement et d'éducation artistique, d'autant plus que nos professeurs sont directement impliqués dans près de la moitié des 21 affiches proposées à Petite-Synthe et dans d'autres lieux de la ville », insiste Régis Kerckhove, directeur du CMAD. « C'est une prolongation du geste pédagogique, un complément pour nos élèves musiciens et comédiens avec, en prime, des masters class animées par plusieurs artistes invités ».

Une ouverture sur les arts et sur le monde

C'est aussi une magnifique ouverture sur les arts et sur le monde, offerte à un public dunkerquois qui ne s'y trompe pas : la

programmation du Conservatoire, c'est en effet 30 000 spectateurs chaque année ! Une programmation variée qui peut également s'appuyer sur un auditorium qui est devenu au fil des ans un lieu culturel incontournable de l'agglomération, car outre des qualités acoustiques unanimement reconnues, il offre une proximité incomparable dans la relation acteurs-spectateurs.

Des notes et des mots

Si cette programmation 2021 affiche une forte présence de la voix, chantée comme parlée, des incursions sont proposées cette année dans les arts vivants que sont la danse et les arts du cirque. C'est ainsi que Robin Renucci, accompagné au piano par Nicolas Stavy, racontera l'enfance des

géants de la littérature que sont Romain Gary, Marcel Proust, Arthur Rimbaud et Paul Valéry (26 avril). On retrouvera cette même association des notes et des mots dans le spectacle intime proposé par le poète dunkerquois Patrice Lapeyre associé au compositeur Eric Sprogis (8 mars). Dans un tout autre registre, ce sera le danseur et chorégraphe dunkerquois Aurélien Collewet, alias Biscuit, qui présentera sa création « Nodes », le 2 avril, en prélude à une version inédite du « Sacre du Printemps » de Stravinsky, tandis qu'un autre enfant de Jean Bart, Axel Nouveau, mettra à l'honneur, le 10 mai, les musiques traditionnelles du continent noir qui ont influencé toute la culture afro-américaine.

• Programme complet sur www.ville-dunkerque.fr/conservatoire



La dernière création d'Aurélien Collewet à l'affiche de l'auditorium Bizet le 2 avril.

© Maggje Vautrin

► Hip Hop et cirque les 24 et 25 novembre



© Fanny Truant

Les Compagnies Triffis et Just1kiff présentent « Home » et « Avant tout, on se dit Bonjour », les mercredi 24 à 18 h et jeudi 25 novembre à 20 h, à l'auditorium Bizet.

Ce spectacle haut en couleurs, inspiré de Marceau, Chaplin et Keaton, raconte la vie des sans domicile fixe. Il est accompagné en musique par le quartet de la compagnie du Tire-Laine.

• Tarif : 8 €, 6 € et 4 €. Réservation conseillée au 03 28 28 92 43 ou par mail : winoc.decool@ville-dunkerque.fr

► Entretien avec Vincent Boulogne

Les super-héros sont invités à l'anniversaire !

Président et musicien à l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Dunkerque (OHVD), Vincent Boulogne vous attend le 21 novembre au Kursaal à l'occasion du concert de Sainte-Cécile d'un ensemble musical qui célèbre son 125^e anniversaire.

L'OHVD affiche une belle santé pour un plus que centenaire...

Riche de 118 musiciens dirigés par Luigi Pacicco, assisté de Wilfrid Beck, l'Orchestre d'harmonie de la Ville de Dunkerque est au top de sa forme malgré les contraintes récentes liées à la crise sanitaire. Nous comptons, à l'issue du dernier concours, parmi les trois meilleures formations amateurs du pays dans une division Honneur composée d'une dizaine d'orchestres d'harmonie. C'est d'autant plus méritoire que nous côtoyons les sommets depuis 1994. Accéder au haut niveau est une chose, s'y maintenir représente une somme de travail et une implication des musiciens considérables.

9 musiciens sur 10 sont amateurs à l'OHVD...

C'est exact. Les seuls professionnels sont la dizaine de professeurs du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Dunkerque (CMAD) qui encadrent les pupitres et en particulier, les élèves de troisième cycle du CMAD qui valident leur pratique collective dans nos rangs.

Quel programme pour cette édition anniversaire ?

Nous proposerons deux concerts en un ! À une première partie consacrée aux musiques des super héros (Captain America, Avengers, Batman...) succèdera un spectacle plein d'humour concocté par le pianiste Simon Fache. Habituellement accompagné d'un bassiste et d'un batteur, il a adapté ce spectacle qui raconte l'histoire de sa vie afin que nous puissions l'accompagner sur scène.

Des projets pour l'OHVD ?

Il est prévu que nous enregistrons, l'an prochain, la pièce « Corsaire » écrite par François Rousselot en l'honneur de Jean Bart. Nous envisageons également de participer au ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe à Paris, sans oublier notre concert de printemps à la Concorde.

• Concert de Sainte-Cécile de l'OHVD le dimanche 21 novembre à 16 h au Kursaal (ouverture des portes dès 15 h). Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation sur www.ohvd.fr.

► Embarquement immédiat pour les Samedis du Monde !

Avec les Samedis du Monde, le Conservatoire vous fera voir du pays dans une ambiance familiale et chaleureuse. Des artistes talentueux interpréteront des musiques traditionnelles de leurs pays, au cours d'un après-midi riche en lectures, jeux, ateliers, présentations d'instruments et autres conférences. À noter dès à présent sur votre carnet de voyages : l'Ukraine (29 janvier), La Pologne (26 février), la Russie (26 mars) et le Japon (21 mai). Concerts gratuits à 18 h à l'auditorium Bizet.



Bio express

1971 Naissance à Saint-Omer

1989 Saxophoniste à l'OHVD

2015 Président de l'OHVD

2017 Co-organisateur avec les Dunes de Flandre du concert sur l'eau au Bassin de la Marine



Samedi 6 et dimanche 7 novembre
de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Exposition-Animations

Je suis (toujours) un marin

Dix-huit mois après son ouverture, l'exposition « Je suis (toujours) un marin » quitte la Citadelle après un dernier week-end de visites et d'animations gratuites. Deux ateliers créatifs seront ainsi proposés le dimanche 7 à 11 h et 15 h, tandis que Julie Mira dédicacera son « Guide pratique des voileuses », de 10 h 30 à 12 h 30, à bord de la Duchesse-Anne. Le groupe Scurra apportera la touche musicale à cet après-midi d'adieu sur le coup de 16 h (tarif : 5 €, incluant l'entrée à l'exposition permanente).

Musée portuaire
Gratuit. Tél. 03 28 63 33 39 - www.museeportuaire.fr



zoom
SUR...

Mercredi 10 novembre
de 14 h 30 à 16 h 30

Atelier

Jetons-nous à l'eau

Jardin pédagogique de Rosendaël, rue de Belfort
Gratuit.
Inscriptions obligatoires au 03 28 26 27 91.

Mercredi 10 novembre à 19 h 30

Hockey sur glace

HGD / Montpellier

Patinoire Michel-Raffoux, Môle 1

Mercredi 10 novembre à 20 h

Musique

Bab L'Bluz + Murman Tsuladze + Velours808

Electro Psyché, rock world.

4Ecluses
Tarif : 10 €, 5 €.
Tél. 03 28 63 82 40.
www.4ecluses.com.

**Jeudi 11 et dimanches 14, 21
et 28 novembre à 15 h et 16 h 30**

Visites guidées

Duchesse-Anne et Sandettié

Musée portuaire
Tarif : 9 €, 7,50 € et 25 € (forfait famille).
Tél. 03 28 63 33 39.
www.museeportuaire.fr



© Jean-Marc Gallet

**Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13
novembre à 20 h 30**

Musique

A.S.T.A « Passers of Time »

Jazz-Club
Tarif : 16 €, 11 €, 7 €, 3,50 €.
Tél. 03 28 63 51 00.
www.jazzclubdunkerque.fr

Vendredi 12 novembre
à 14 h 30 et 18 h 30

Conférence filmée

Tibet

Par Gilbert Leroy (Cycle Vu du monde).
Studio 43, Pôle Marine.
Tarif : 9 €, 8 €.
Tél. 07 87 70 97 10.
www.vudumonde.com

Vendredi 12 novembre à 20 h

Handball

USDK / Nancy

Stades de Flandres



Vendredi 12 novembre à 20 h 45

Cinéma

7 jours

Studio 43
Tarif : 6,50 €, 4,80 €, 4 €.
Tél. 03 28 66 47 89.
www.studio43.fr

Samedi 13 et dimanche 14 novembre
de 10 h à 19 h

Animation

L'univers des dinosaures

Kursaal
Tarif : 10 €.
Tél. 03 28 65 81 82.
www.luniversdesdinosaures.fr

Samedi 13 novembre à 17 h 30

Lecture

Rebelles au féminin

Maison de quartier du Méridien
Gratuit sur réservation au 06 30 27 05 62.
http://littoraales.wordpress.com

Dimanche 14 novembre à 15 h

Rugby

RUDL / Valenciennes

Stade Romain-Rolland à Saint-Pol-sur-Mer

Dimanche 14 novembre à 16 h

Danse

La Compagnie DK59

LAAC
Gratuit. Tél. 03 28 29 56 00.
www.musees-dunkerque.eu

Dimanche 14 novembre à 17 h 30

Cinéma

Allemagne, année zéro

Avec une conférence de Thierry Cormier.
Studio 43
Tarif : 6,50 €, 4,80 €, 4 €.
Tél. 03 28 66 47 89. www.studio43.fr

Mercredi 17 novembre à 15 h
Jeudi 18 novembre à 12 h

Spectacle

Un vers dehors

Pour ados et adultes.
BIB, 2 rue Benjamin-Morel
Gratuit.
Tél. 03 28 28 22 70. www.lesbalises.fr

Mercredi 17 novembre à 19 h
Jeudi 18 et vendredi 19 novembre
à 10 h et 14 h 30

Théâtre d'objets

Bouger les lignes, Histoires de cartes

Bateau Feu
Tarif : 6 €.
Tél. 03 28 51 40 40. www.lebateaufeu.com.

Mercredi 17 novembre à 19 h 30

Théâtre-Musique

Allant vers

La Piscine
Tarif : 10 €, 5 € et 1 € (carte d'adhésion pour toute la saison).
Réservation obligatoire au 03 28 23 70 69.
atelierculture.univ-littoral.fr

Jeudis 18 et 25 novembre
et 2 décembre à 10 h

Atelier

Massage pour bébé

BIB, 2 rue Benjamin-Morel
Gratuit.
Tél. 03 28 28 22 70. www.lesbalises.fr



Jusqu'au 12 novembre

Exposition

Paul Ouazan

La Plate-Forme, 67/69 rue Henri-Terquem
Gratuit.
Tél. 03 28 58 25 66.
www.laplateforme-dunkerque.com

Samedi 6 et dimanche 7 novembre
de 10 h à 18 h 30

Animation

Le salon du chiot

Kursaal
Tarif : 6 €, 3 € (3-10 ans).
Tél. 03 28 65 81 82. www.salon-du-chiot.com

Samedi 6 novembre à 14 h

Conférence

De la fourche à la fourchette Non ! L'inverse !

Par Mathieu Dalmais.
Halle aux Sucres
Gratuit sur réservation à
www.reservation.dunkerque-tourisme.fr
Tél. 03 28 64 60 49. www.halleauxsucres.fr



Lundi 8 novembre à 18 h

Conférence

La Bourse du Commerce, Ando et la collection Pinault

Par Marie Castelain (Le Musoir).
Halle aux sucres
Tarif : 6 €, 2 € (étudiants).
lemusoir.fr.

Lundi 8 novembre à 19 h 30

Documentaire

I am Greta

Studio 43
Tarif : 6,50 €, 4,80 €, 4 €.
Tél. 03 28 66 47 89. www.studio43.fr

Lundi 8 et mercredi 10 novembre à 19 h
Mardi 9 novembre à 20 h

Théâtre

Tu seras un homme, mon fils

Bateau Feu
Tarif : 9 €.
Tél. 03 28 51 40 40. www.lebateaufeu.com.

Mardi 9 novembre à 16 h

Conférence

Toulouse-Lautrec

Par Grégory Vroman (Convivialité en Flandre).
Pôle Marine, salle 5
Tarif : 6 €, 3 €.
www.convivialiteenflandre.org.

Jeudi 18 novembre à 14 h 30

Conférence

Les lacs italiens

Par Edouard Hetmaniuk (ADRA).
Maison de la Vie associative, au Carré de la Vieille
Gratuit.
Tél. 03 28 69 53 03.
www.adradk.fr.

Jeudi 18 novembre à 18 h 30

Conférence-débat

Le temps du deuil, rites et spiritualité

Par Paolo Rodrigues (Aujourd'hui la Vie).
Mairie de Rosendaël
Tarif : 3 €.
Tél. 03 28 69 66 60.
www.aujourd'hui-la-vie.fr.



Jeudi 18 novembre à 20 h

Musique

SDM + Bekar

Hip Hop, rap.
4Ecluses
Tarif : 13 €.
Tél. 03 28 63 82 40.
www.4ecluses.com.

Vendredi 19 novembre de 10 h à 18 h
Samedi 20 novembre de 13 h à 18 h

Projections

Marathon d'archives audiovisuelles : Dunkerque et Hauts-de-France

Centre de la Mémoire Urbaine
d'Agglomération, Halle aux Sucres,
au Môle 1
Gratuit.
Tél. 03 59 27 81 19.
www.archives-dunkerque.fr.

Vendredi 19 novembre à 19 h 45

Cinéma

Respect

Les 43 Tours du Studio.

➤ Studio 43

Tarif : 6,50 €, 4,80 €, 4 €.

Tél. 03 28 66 47 89. www.studio43.fr.



Vendredi 19 novembre à 20 h

Musique

Mansfield. TYA + Nerlov + Le Vertigo

New wave contemporaine.

➤ 4Ecluses

Tarif : 15 €.

Tél. 03 28 63 82 40. www.4ecluses.com.

Vendredi 19 novembre de 21 h à 2 h

Musique

Soirée ElectroGames

➤ Entrepôt ULCO, 252 avenue de l'Université

Tarif : 5 €

https://www.facebook.com/electrolibre.org

Samedi 20 novembre de 10 h à 12 h

Atelier

Tresse ta cabane

➤ Jardin pédagogique de Rosendaël, rue de Belfort

Gratuit.

Inscriptions obligatoires au 03 28 26 27 91.

Samedi 20 et dimanche 21 novembre de 12 h à 18 h

Atelier d'écriture

Sur le fil

Avec Agnès Villette.

➤ LAAC

Tarif : 12 €.

Sur réservation au 03 28 29 56 00.

www.musees-dunkerque.eu

Samedi 20 novembre à 19 h

Football

USLD / Ajaccio

➤ Stade Marcel-Tribut

Samedi 20 novembre à 19 h 30

Hockey sur glace

HGD / Neuilly-sur-Marne

➤ Patinoire Michel-Raffoux, Môle 1

Dimanche 21 et mercredi 24 novembre à 10 h 30 et 15 h 30

Ateliers créatifs

Construis ton calendrier de l'Avent

Pour les 3-5 ans (10 h 30) et les 6-10 ans (15 h 30).

➤ Musée portuaire

Tarif : 7,50 €, 25 € (forfait familles).

Tél. 03 28 63 33 39.

Réservation obligatoire sur

www.museeportuaire.fr

Dimanche 21 novembre à 15 h

Concert et conversation

Florent Marchet + Julie Gautier

➤ Halle aux Sucres, au Môle 1

Gratuit.

Inscriptions sur www.reservation.dunkerque-tourisme.fr

Tél. 03 28 64 60 49.

www.halleauxsucres.fr.

Dimanche 21 novembre à 15 h

Spectacle

RaConte Qui Peut !

Par Evelyne Caloone.

➤ Château Coquelle

Gratuit.

Tél. 03 28 63 99 91.

www.lechateaucoquelle.fr.

Dimanche 21 novembre à 20 h 30

Documentaire musical

Laurent Garnier : Off The Record

DJ Set à 20 h 30, projection à 21 h 30

➤ Studio 43

Tarif : 6,50 €, 4,80 €, 4 €.

Tél. 03 28 66 47 89.

www.studio43.fr.



Lundi 22 novembre à 19 h 30

Documentaire

Delphine et Carole, insoumuses

➤ Studio 43

Tarif : 6,50 €, 4,80 €, 4 €.

Tél. 03 28 66 47 89. www.studio43.fr.

Mardi 23 novembre à 18 h 30

Conférence

Conférence SDHA

« Occupation ancienne dans la dune de Leffrinckoucke, du premier âge du fer à l'époque médiévale », par Amélie Corsiez (Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie).

➤ Mairie de Rosendaël

Gratuit.

Mardi 23 novembre à 20 h

Humour

Jeff Panacloc

➤ Kursaal

Tarif : 63 €, 49 €, 34 €.

Tél. 03 28 65 81 82.

www.dunkerquekursaal.com.



Mardi 23 novembre à 20 h

Mercredi 24 novembre à 19 h

Théâtre

L'art de perdre

➤ Bateau Feu

Tarif : 9 €.

Tél. 03 28 51 40 40. www.lebateaufeu.com.

Mercredi 24 novembre et samedi 4 décembre à 16 h

Atelier

Plic et Ploc, les artistes

Pour les 3-6 ans.

➤ Halle aux Sucres, au Môle 1

Gratuit sur réservation à www.reservation.dunkerque-tourisme.fr

Tél. 03 28 64 60 49. www.halleauxsucres.fr.

Jeudi 25 novembre à 19 h

Vendredi 26 novembre à 20 h

Théâtre

Pour autrui

➤ Bateau Feu

Tarif : 9 €.

Tél. 03 28 51 40 40.

www.lebateaufeu.com.



Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 novembre à 20 h 30

Musique

N'Guyên Lê Quartet

➤ Jazz-Club

Tarif : 16 €, 11 €, 7 €, 3,50 €.

Tél. 03 28 63 51 00.

www.jazzclubdunkerque.fr.

Du 26 novembre au 18 décembre

Exposition

20 ans d'éditions à l'EMAP

➤ École municipale d'arts plastiques, 45 rue du Jeu de Paume

Gratuit.

Tél. 03 28 66 15 60.

www.facebook.com/0328661560dk

Vendredi 26 novembre à 12 h 30

Animation

Visite lunch

L'exposition de Yona Friedman par Keren Denton.

➤ FRAC

Tarif : 4 €, 2 €.

Tél. 03 28 65 84 20.

Réservation sur www.reservation.dunkerque-tourisme.fr

www.fracgrandlarge-hdf.fr

Vendredi 26 novembre à 20 h

Ciné-concert

Peaux de vache

➤ Studio 43

Tarif : 6,50 €, 4,80 €, 4 €.

Tél. 03 28 66 47 89. www.studio43.fr.

Vendredi 26 novembre à 20 h

Handball

USDK / Aix-en-Provence

➤ Stades de Flandres

Vendredi 26 novembre à 20 h

Musique

Monolord + Blackwater Holylight

Doom, sludge, psyché.

➤ 4Ecluses

Tarif : 15 €.

Tél. 03 28 63 82 40.

www.4ecluses.com.

Vendredi 26 novembre à 20 h

Théâtre

Le Dîner de Cons

➤ Kursaal

Tarif : 29,50 €, 27 €.

Tél. 03 28 65 81 82.

www.dunkerquekursaal.com.

Vendredi 26 novembre à 20 h

Animation

Bal de la Banane

➤ Kursaal

Tarif : 15 €.

Facebook : BaldelaBananeDK



Samedi 27 novembre à 14 h 30

Cinéma

Le Grand Alibi

D'Alfred Hitchcock.

➤ BiB, 2 rue Benjamin-Morel

Gratuit.

Réservation recommandée

au 03 28 28 22 70.

www.cineclubvertigo.com

zoom

SUR...

Du 20 novembre au 18 septembre 2022

Exposition

EAU l'expo



Une exposition, accessible à tous, pour prendre conscience de l'importance de l'eau dans nos vies, pour découvrir et envisager les solutions qui préserve durablement la ressource. Un voyage passionnant au fil de l'eau qui ravira particulièrement les enfants avec des jeux interactifs, un moulage de tortue Luth, des jeux multimédias, des spécimens, des vidéos, des dispositifs audio, immersifs... À découvrir du mardi au samedi de 13 h à 18 h. Visites commentées les 24 novembre et 4 décembre à 14 h 30 (réservation gratuite sur www.reservation.dunkerque-tourisme.fr

➤ La Halle aux sucres, Môle 1

Gratuit.

Tél. 03 28 64 60 49.

www.halleauxsucres.fr.

Samedi 27 novembre à 16 h 30

Cinéma-Jeune public

Les mésaventures de Joe

➤ Studio 43

Tarif : 4 €.

Tél. 03 28 66 47 89.

www.studio43.fr.



L'agenda

Dimanche 28 novembre à 14 h

Volley-ball masculin

DGLVB / Fontenay

➤ Salle du lycée Jean-Bart

Dimanche 28 novembre à 15 h et 17 h 30

Spectacle

Château Conté

Par les conteurs de Je Tu Ils Content.

➤ Château Coquelle

Gratuit.

Tél. 03 28 63 99 91.

www.lechateaucoquelle.fr.

Dimanche 28 novembre à 16 h

Volley-ball féminin

DGLVB / Reims

➤ Salle du lycée Jean-Bart

Lundi 29 novembre à 18 h

Conférence

La criminalistique

Par Bruno Vandenberghe (Des savoirs à Dunkerque).

➤ Université de la Citadelle, salle 404

Tarif : 4 €, gratuit pour les demandeurs d'emplois.

www.desavoirsadunkerque.blogspot.fr.

Dimanche 28 novembre à 16 h

Musique

L'Orchestre d'harmonie de Dunkerque-Rosendaël

Sous la baguette de Sébastien Onraet, les musiciens de l'Orchestre d'harmonie de Rosendaël célébreront Sainte-Cécile avec des musiques d'harmonie, dont « Tarjan » et « Mexicana », deux pièces signées Thierry Deleruyelle.

À signaler également le jeune compositeur dunkerquois Fabien Lefebvre qui viendra diriger « Triginta », sa première composition pour orchestre d'harmonie.

➤ Kursaal

Gratuit.

www.ohdr.fr



Lundi 29 novembre à 19 h

Cinéma

Simone, le voyage du siècle

Avant-première du film d'Olivier Dahan consacré à Simone Veil.

➤ Ociné, Pôle Marine

Tarif : 15 €, reversés à la recherche sur le cerveau.

Prévente à : rcdkhz.espoirentete@gmail.com

Facebook : @rotaryclubdunkerquehorizons



Mardi 30 novembre à 18 h

Conférence

La collection Morozov

Par Marie Castelain.

➤ LAAC

Gratuit.

Tél. 03 28 29 56 00.

www.musees-dunkerque.eu

Mardi 30 novembre à 20 h

Danse

3 Works for 12

➤ Bateau Feu

Tarif : 9 €.

Tél. 03 28 51 40 40.

www.lebateaufeu.com.



Jusqu'au 20 décembre

Exposition

Dunkerque 1721, la première loge maçonnique du Royaume de France. L'Amitié et Fraternité

Visite libre du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

➤ Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération, Halle aux Sucres, au Môle 1

Gratuit.

Tél. 03 59 27 81 19.

www.archives-dunkerque.fr.

Jusqu'au 5 mars 2022

Exposition

Marinette Cucco

Visites commentées gratuites dimanches 14 et 28 novembre à 15 h.

➤ LAAC

Tarif : 4 €, 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans, gratuit pour tous, le dimanche.

Tél. 03 28 29 56 00.

www.musees-dunkerque.eu

permanences du maire

Patrice Vergriete

vous reçoit sur rendez-vous.

Tél. 03 28 26 26 33

permanences des adjoints sur rendez-vous

Jean Bodart

Premier adjoint, en charge des relations avec les communes associées et les finances

Gérard Gourvil

Personnel municipal et marchés publics

Catherine Seret

Seniors, handicap et lutte contre les discriminations

Christine Decodts

Travail et insertion professionnelle

Tél. 03 28 26 26 45.

Marjorie Éloy

Démocratie locale, vie associative, animation et tourisme

Jean-Pierre Vandaele

Commerce, artisanat et PME

Leïla Naidji

Solidarité, lutte contre les exclusions, action sociale

Tél. 03 28 26 26 71, le matin de 9h à 12h.

Gilles Feryn

Enfance et réussite éducative

Frédéric Vanhille

Sports

Delphine Castelli

Santé

Frédérique Plaisant

Sécurité et tranquillité publique, état-civil et élections

Tél. 03 28 26 27 61, le matin de 9h à 12h.

Sylvie Guillet

Culture

Laurent Mazouni

Transition écologique et résilience urbaine

Rémy Becuwe

Jeunesse et enseignement supérieur

Alain Simon

Rénovation urbaine, logement, hébergement d'urgence

Tél. 03 28 26 27 60, le matin de 9h à 12h.

Fabrice Baert

Conseiller spécial en charge des affaires militaires et des anciens combattants

Tél. 03 28 26 25 55

CARNAVAL 2022

Participez au lancer de harengs !

Vous avez toujours rêvé de lancer un hareng depuis les balcons de l'hôtel de ville le jour de la bande de Dunkerque ? Et si votre rêve devenait réalité ?

Pour ce faire, il vous suffit de compléter ce bulletin **et de le déposer vendredi 17 décembre au plus tard** dans l'une des urnes installées dans les mairies de quartier de Dunkerque-Centre, Malo-les-Bains, Rosendaël et Petite-Synthe ainsi que dans les mairies de Saint-Pol-sur-Mer, Mardyck et Fort-Mardyck.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.Mail

Les heureux gagnants seront tirés au sort et leurs noms révélés lors du gala des Étoiles dunkerquoises le 16 janvier 2022 au Kursaal.

Ne sera pris en compte qu'un seul bulletin par personne (même nom, même adresse).

Sous réserve de modification selon les conditions sanitaires en vigueur.

➤ Le conseil municipal en direct

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 10 novembre à 18 h 15, à la mairie de quartier de Malo-les-Bains. Suivez les délibérations en ligne et en direct en vous connectant sur le site www.ville-dunkerque.fr.

➤ Apprenez à piloter un avion

Vous avez entre 16 et 26 ans et vous habitez le territoire de la Communauté urbaine ? Vous rêvez d'apprendre à piloter un avion ? Dans le cadre des États généraux de l'emploi local, la Communauté urbaine, en partenariat avec l'aéroclub de Dunkerque-Les Moères, finance des bourses « Autorisation de Base Licence - Pilote Aviation Civile ». Intéressé ? Vous avez jusqu'au 12 novembre (cachet de la poste faisant foi) pour déposer votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'aéroclub de Dunkerque-Les Moères à l'attention de : Monsieur Philippe Loridan, Président de l'aéroclub de Dunkerque-Les Moères, 10 chemin des limites, 59122 Les Moères ou par mail à l'adresse : candidature.cud@aeroclub-dunkerque.com
en savoir+
www.dk-eg-emploi.fr

coordonnées utiles

➤ **Hôtel de ville de Dunkerque**

Place Charles-Valentin -
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 59 12 34

➤ **Mairie de Saint-Pol-sur-Mer**

256 rue de la République -
59430 Saint-Pol-sur-Mer
Tél. 03 28 29 66 00

➤ **Mairie de Fort-Mardyck**

Parvis Nelson-Mandela
BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck
Tél. 03 28 59 68 00

Likez et suivez la ville de Dunkerque

Bons plans, idées de sorties, annonce des FIL... Retrouvez toutes nos infos en temps réel

sur la page Facebook Ville de Dunkerque

et le compte Twitter @Dunkerque

03 28 59 12 34 Dunkerque Info Mairie

Un seul numéro d'accueil pour mieux vous guider dans vos démarches.

9
novembre



TRADITION

Le grand retour de la Saint-Martin !

La vie reprend peu à peu ses droits dans nos quartiers, avec le recul de la pandémie de Covid-19. La tradition de la Saint-Martin constituera ainsi une joyeuse occasion pour les familles de renouer avec ces animations qui font le sel de notre vie sociale. Dans les jardins du LAAC pour Dunkerque-Centre, dans les allées du camping de la Licorne pour Malo-les-Bains, dans celles du parc Coquelle pour Rosendaël ou du parc du Fort pour Petite-Synthe, les lanternes et betteraves ouvragées sont attendues nombreuses ! Concours et distributions de voalaeren sont évidemment aussi de retour !

Retrouvez le détail de ces rendez-vous de la Saint-Martin en pages quartiers. Port du masque obligatoire.